

clairement qu'ils ont aussi longtemps pratiqué l'errance avant de découvrir l'agriculture, sans doute venue du Sud, et le sédentarisme relatif.

De la chasse à la guerre

Les Algonkins ne dévorent pas systématiquement leurs prisonniers, mais ils sont rancuniers et ne savent pas pardonner facilement une injure. Ils subissent la torture avec semble-t-il moins de flegme que leurs ennemis qui les traitent volontiers de femmes, tandis qu'eux les appellent « Vraies Vipères ». Leurs costumes sont souvent plus richement brodés de coquillages et de dents de fauve que ceux des autres peuples.

Ils aiment les couleurs vives, se déplacent sans cesse, rutilants comme des coqs-faisans, et, comme eux, se confondent pourtant parfaitement avec la nature. Ils demeurent invisibles tant qu'ils le veulent.

Leur résistance physique dépasse de loin les facultés des hommes les mieux entraînés. Une semaine durant, ils peuvent parcourir 50 km par jour sans rien manger. Un grand animal tué et dévoré sur place les remet en forme pour une nouvelle randonnée.

Les Algonkins qui errent autour de Sault-Sainte-Marie — une région plus grande que la Suisse — et forment les nations des Baouichtigouins, des Paouittigons, etc., seront appelés « sauteurs », tant leur agilité étonnera les coureurs des bois, pourtant orfèvres en la matière¹.

Grands chasseurs, ils le sont plus que n'importe

1. On dit aussi que c'est parce qu'ils habitent à proximité des « sault », mais comme pour les franchir, il faut une considérable agilité...

qui. Tout en marchant, ils savent, sans bouger la tête, au moindre déplacement inhabituel d'une feuille sur le sol, au froissement imperceptible d'une mousse, déceler le passage d'un animal qu'ils identifient aussitôt. Un art qu'ils pratiquent « sans en avoir l'air », arborant même une attitude désabusée qui ne les empêche pas de guetter l'admiration sur le visage de l'étranger. A leur façon, ils sont aussi vantards, vaniteux même, que leurs ennemis iroquois.

Ils disent que la neige est le livre des sots, car il est vraiment trop facile d'y relever les traces du gibier.

Moins ardents que les Iroquois au maniement du *tomahawk*, leur flèche ne pardonne pas et leurs embuscades sont souvent meurtrières. A la guerre, ils connaissent souvent des déboires. Certains d'être dans leur bon droit, certains que le Grand Manitou est de leur côté, ils négligent par exemple de poster des sentinelles, un oubli dont on s'en doute les Iroquois savent profiter.

A la longue, cependant, les Iroquois perdent toujours malgré leur férocité et leur discipline, car l'Algonkin s'écarte, s'enfonce dans la forêt, égare son ennemi et, d'embuscades en embuscades, finit par triompher.

Un grand amour for ever

Lorsqu'une fille est amoureuse, elle déclare sa passion d'une façon très particulière. Elle suit silencieusement le jeune chasseur de ses rêves qui part en campagne, s'arrange pour lui porter son maigre bagage, ses armes, s'assoit près de son feu, le regarde manger. Si le garçon manifeste un certain intérêt

pour elle, il lui donne un peu de nourriture. La nuit venue, ils dorment sous la même couverture. Elle demeure sa femme jusqu'au retour au camp. Là, le jeune homme se déclare en lui fermant ou en lui ouvrant la porte du *wigwam* familial.

Il arrive aux filles de s'empoisonner par dépit amoureux, car l'idée de fonder une famille, de vivre un grand amour, est infiniment plus développée chez elles que chez les Iroquoises. C'est surtout dans les cités guerrières qu'un suicide arrive parfois chez les hommes, à la suite d'une défaite sportive ou militaire, surtout si l'on est chef. Pour ce faire, ils mâchent des racines de ciguë ou de citronnier sauvage.

Les Algonkins sont encore plus portés que les autres Amérindiens sur les conversations et les précautions à prendre avec l'esprit des objets et des animaux. Par exemple, il faut se garder de parler cuisine devant un filet de pêche, car une fois dans l'eau, il raconterait aux poissons le sort qui leur est réservé et ceux-ci s'enfuiraient.

Bien que vivant plus étroitement en famille, ils adoptent très volontiers les étrangers et cela gratuitement, pour l'honneur ou le plaisir de compter un individu valeureux dans le clan; adoption qui n'implique nullement l'obligation d'un réajustement démographique.

... *Et des plats cuisinés*

En dehors du nomadisme chez les uns, du sens de la guerre chez les autres, la vraie différence entre Algonkins et Iroquois se trouve dans la cuisine.

Les Algonkins aiment manger et, dans la mesure

de leurs moyens, ils entendent que ce soit bon. Pour cela, les cuisinières utilisent des plantes aromatiques, des baies, des fruits en quantité. Elles savent parfaitement réaliser un rôti à point, faire cuire un morceau choisi à l'étouffée. Elles savent récolter le riz sauvage et en constituer un vrai légume pour accompagner une nourriture qui, malgré sa rusticité, peut prétendre à la distinction de plat cuisiné.

LES BÉOTHUKS : LA MALÉDICTION

On ne peut achever ce survol des nations indiennes avant le contact avec les Européens sans parler d'une poignée de pauvres diables — ils sont environ 500 : les Béothuks de Terre-Neuve. Ils parlent une langue aux origines inconnues, ont la peau rougeâtre (ils sont les seuls) et sont aussi primitifs que voleurs : c'est du moins ce que diront d'eux les morutiers de tous les pays qui les tiendront pour « moins que bestes ». Avant d'être victimes des marins-découvreurs, ils sont périodiquement massacrés par les Mics-Macs.

Leur vie connue n'est qu'un lamentable calvaire. Le dernier Béothuk s'éteindra, anesthésié de désespoir, en 1829.

Les Amérindiens nagent comme des loutres. Ce ne sera pas un mince sujet de surprise pour les Européens qui, pendant encore des siècles, ignoreront pratiquement les joies de la natation.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

4/ Champlain, le premier Canadien

Il est temps de retourner à la cour de France où, malgré les atrocités des guerres de Religion, il se trouve toujours quelqu'un pour songer à la Nouvelle-France. C'est là une maladie qui affecte peu ou prou tous nos rois depuis Louis XII.

On ne sait pas assez que dix de nos souverains ont été directement concernés par ce problème : Louis XII, François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX qui s'entretint longuement à Rouen avec des « Indiens », Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV. On peut même ajouter que Louis XVI songea sérieusement à une reconquête du Canada en aidant les nouveaux Américains.

DES MARCHANDS QUI ÉCHOUENT TOUS LES ANS

François II avait confirmé certains privilèges aux marchands rouennais concernant la pêche et surtout le trafic des fourrures qui commence à s'organiser.

Sous Charles IX, un protestant, Ribaud, commandité par l'amiral de Coligny, veut fonder une Nouvelle-France protestante en Floride. De 1562 à 1565, il fait essaimer 600 personnes sur plus de 400 km d'une côte excessivement découpée. Il baptise les fleuves et les baies qu'il prend pour des embouchures de noms français. Du nord au sud, nous trouvons ainsi sur ses cartes : la Chenonceaux, la Livourne, le Port-Royal, la Rivière-Grande, la Belle-à-Voir, la Gironde, la Garonne, la Charente, la Loire, la Somme, la Seine, etc.

Les colons n'ont guère le temps de réussir leur installation. Très au fait des atrocités qui se perpétuent en Nouvelle-Espagne, les indigènes les reçoivent mal.

Puis l'Espagnol Menendez débarque à son tour avec une flotte chargée de colons et de soldats. Son but : la destruction des Français, sous couvert de l'orthodoxie religieuse.

C'est un génocide, à l'exception d'une vingtaine de malheureux qui se sont promptement décidés pour le catholicisme.

Protestants et catholiques français crient vengeance. Charles IX, qui ne songe pas encore à la Saint-Barthélemy, laisse un catholique de trente-sept ans, Dominique de Gourgue, appliquer la loi du talion. Ce Gascon débarque en Floride en 1568, à la tête de 180 hommes. Il s'abouche avec les indigènes, ravage tout, brûle le reste et pend tous les colons espagnols, sauf cinq « pour s'en aller conter l'affaire aux autres ».

Durant cet heureux temps, on continue d'aller à Terre-Neuve pour la morue et pour la fourrure que l'on troque avec des Indiens de rencontre.

En 1577, Henri III commissionne un marquis breton, La Roche de Coëtarmoal, qui est également normand puisque vicomte de Saint-Lô et Carentan, pour aller aux Terres-Neuves. La prise d'un de ses vaisseaux par les Anglais termine promptement l'affaire. La Roche est fait prisonnier.

Vers 1585, Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier, et son associé Étienne Chaton de La Jannaye, remontent le Saint-Laurent jusqu'au-delà de Québec. A leur retour, ils demandent le monopole du trafic des fourrures pour tout le Canada et pays adjacents, c'est-à-dire toute l'Amérique du Nord. Ils l'obtiennent en 1588.

Hurlements des bourgeois malouins qui, se référant « aux bons soins par eux donnés aux affaires, projets et voyages du sieur Cartier »(!), entendent en garder les profits qu'ils en ont tirés, à savoir une confortable tradition de traite à la petite semaine au bénéfice d'environ mille pour cent l'an. Ils accusent de surcroît Jacques Noël et La Jannaye d'imposture.

A la cour, on fait la sourde oreille, car Noël et son associé se sont engagés à trouver la route de la Chine. Alors, les bourgeois malouins, qui, sur le chapitre de la mauvaise foi valent bien les jurats bordelais, intentent froidement un procès à la mémoire de Jacques Cartier qui, affirment-ils, n'a jamais découvert le Canada et qui, de plus, n'a jamais payé les dettes qu'il a contractées envers eux, honnêtes bourgeois soussignants.

Ces affirmations devraient faire sourire, car il s'agit de dettes fantômes que l'on s'est bien gardé de rappeler du vivant de Cartier. Pourtant, les états de Bretagne donnent raison aux plaignants en 1588. L'affaire devenant sérieuse, Henri III, qui tient à la paix dans son royaume, confirme.

En 1598, le bon roi Henri est sur le trône. Le marquis de La Roche, libéré des geôles anglaises, revient à la charge. Il obtient le privilège de constituer une colonie de l'autre côté de l'Océan. Il choisit l'île de Sable, à 120 km au large du cap Breton, et y installe 250 colons (dont 50 femmes) recrutés dans les prisons. Ceux-ci doivent fournir des peaux et de l'huile de phoque contre des vivres. En 1603, le navire ravitailleur ne retrouvera que 11 colons. Les autres sont morts ou ont fui sur le continent.

Avec la signature de l'édit de Nantes en 1598, les protestants sont de nouveau admis à la création de la Nouvelle-France qui, pour le moment, n'existe pas plus que la Nouvelle-Angleterre. Auparavant, le marquis de La Roche est obligé de partager son monopole avec un Dieppois protestant : Pierre Chauvin de Tonnetuit.

En 1600, celui-ci tente d'organiser à Tadoussac, sur les rives du Saint-Laurent, la traite sur une grande échelle. Il fait construire une maison de 7,50 m sur 5,50 m, haute de 2,40 m, puis, ayant embarqué les fourrures, il laisse 16 hommes sur place avec quelques vivres pour l'hiver. C'est dire que, sans les rares Indiens de passage qui recueillent les survivants, il ne serait rien resté de l'établissement.

Sans désespérer pour autant, Pierre Chauvin essaie de relancer son idée en s'alliant à des marchands. Ces derniers voient d'un très mauvais œil toute installation permanente qui risque d'engager des frais : ne serait-il pas dommage d'écorner si peu que ce soit d'aussi formidables bénéfices ? Pierre Chauvin meurt en 1603, complètement écœuré.

LES FRANÇAIS, INVITÉS PRIVILÉGIÉS

Un très haut personnage, Du Gua des Monts, gouverneur de Pons en Saintonge, était du voyage de 1600 à Tadoussac. Trois ans plus tard, en 1603, il monte une société de traite et d'exploration, avec le seigneur de Pont-Gravé et un jeune cartographe, Samuel Champlain, autre Saintongeais. Le commandeur Aymar de Chastes couvre l'opération de sa haute autorité. Pont-Gravé s'embarque. Champlain est à son bord, ainsi que deux indigènes venus en France dix-huit mois auparavant sur un morutier.

Le 26 mai, Pont-Gravé arrive à Tadoussac en pleine « tabagie », autrement dit un grand festin. Plus de 300 Indiens participent à la fête. Les deux voyageurs, sans doute des Montagnais, racontent avec force détails leur heureux voyage. Le chef, Anabijou, se déclare enchanté de leur récit et décide que « l'on remettra ça demain ».

Le matin suivant, ce sont plus de 1000 Indiens qui se pressent. Etchemins, Montagnais, Algonkins¹. Les Algonkins font danser leurs filles nues, au grand ébahissement des Français. Suivent des concours de course à pied, de saut, de natation. On remet triomphalement des présents aux vainqueurs. Etchemins et Montagnais offrent le repas. Une fête inouïe commence. Jusqu'au 18 juin, traite et fêtes vont alterner dans une joie gaillarde qui semble demander une santé de fer aux participants. Champlain note tout, goûte à tout et se prend, encore inconsciemment, d'un amour immense pour ce pays et les gens qui y habitent.

1. Les Iroquois ont disparu.

Le grand chef algonkin Tessouat paraît apprécier autant que le Montagnais Anabijou la venue des Français, qu'il invite solennellement à habiter sur ses terres. Anabijou fait chorus. Ce moment est très important. De tous les Européens venus dans le Nouveau Monde, les Français seront les seuls à y avoir été conviés. Les autres, particulièrement les Anglais et les Hollandais, devront acheter leurs premières terres et les Indiens prétendront toujours avoir été volés.

Le 18 juin, Du Pont-Gravé remonte le fleuve. Il va jusqu'à l'emplacement de Hochelaga qui ne paraît plus exister, puis redescend le 15 juillet à Gaspé pour se ravitailler en poisson. Le 19, il est de nouveau à Tadoussac pour une formidable « tabagie » donnée à l'occasion d'une victoire obtenue sur les Iroquois. Cette fois, ce sont les filles montagnaises qui dansent nues et simulent dans l'eau un combat à coups de pagaie. On le devine, Pont-Gravé, Champlain et les mariniers sont captivés par le spectacle, d'autant que les « prisonnières » sont livrées en grande pompe aux invités.

Les Français repartent pour leur pays en compagnie d'un fils de chef, de quatre autres « sauvaiges » qui veulent faire partie du voyage et d'une Iroquoise capturée que les Montagnais désiraient manger.

En 1605, Pont-Gravé, Biencourt de Poutricourt et Champlain ont de nouveau traversé l'Océan. A présent, ils tentent de prendre pied en Acadie. On compte 12 morts après le premier hivernage et 7 au second. L'humeur générale est sombre. Champlain fonde l'ordre du Bon-Temps dont les « dignitaires » sont chargés de redresser le moral des colons.

Durant ce temps, les continuels complots des marchands malouins, encouragés par les intrigues

des chapeliers de Paris et même du ministre Sully, obligent le roi à annuler en 1607 les privilèges dont jouissait la société de Du Gua des Monts.

Les « restes de la colonie », c'est-à-dire le matériel récupéré, les gens encore sous contrat, etc., serviront à Champlain pour sa première installation à Québec. Dans ce nouveau projet aussitôt élaboré par Du Gua des Monts, Pont-Gravé doit s'occuper de la traite, et Champlain assurer l'hivernage ainsi que l'exploration.

IL ÉTAIT UN PETIT CARTOGRAPHE

Depuis son tout début, l'histoire de la Nouvelle-France ressemble à une mayonnaise qui ne veut pas prendre.

Tous les ingrédients sont pourtant réunis : argent, moyens matériels, courage, abnégation, intelligence, science, foi ! A chaque revers, on change de lieu, parfois d'hommes, rien n'y fait. L'échec paraît attaché à toutes ces entreprises.

Champlain est le premier catalyseur, le seul.

Samuel Champlain est de famille protestante. Son prénom biblique et sa naissance à Brouage, ville essentiellement huguenote, ne font aucun doute à ce sujet. Il est né entre 1567 et 1570, on ne sait pas au juste, car un incendie a détruit toutes les archives de la ville antérieures à 1690.

Comme beaucoup de protestants nés de cette époque qui veulent faire carrière, il revient très vite au catholicisme à sa majorité.

Que connaît-on de lui ? Son contrat de mariage, établi en 1610, nous apprend qu'il est le fils de feu

Antoine Champlain, capitaine de la marine, et de Marguerite Le Roy. C'est tout. Rien que ce qu'il écrit lui-même, mais il n'y a pas de raison de mettre sa parole en doute.

Revenons donc à ses Mémoires où il est heureusement un peu plus prolix. Il a fait la guerre avec Henri IV et certainement avec brio puisqu'il touche une assez belle pension. Il a navigué aux Indes occidentales, parle espagnol et un peu d'anglais. Il est un des meilleurs cartographes de son temps. Dessinateur remarquable, son trait vaut une photographie. Il a l'esprit d'observation poussé à un haut degré, une santé de fer et, le moins que l'on puisse dire de lui, c'est qu'il est un joyeux luron.

Il n'est pas noble, et le « de » Champlain dont il signera ses écrits à la fin de sa vie paraît être une manie de l'époque chez les bourgeois arrivés. Il est pourtant cité comme « écuyer » dans plusieurs actes officiels. Ce titre réservé à la noblesse est sans doute attaché à un anoblissement tardif, rendu nécessaire par la nature des hautes fonctions qu'il remplira dans la colonie.

On ne possède pas son portrait, mais on pense qu'il était plutôt petit, vif et vigoureux, avec un regard impérieux et une voix chaude qui forçait l'attention.

Avec Champlain, tout devient possible, brusquement. Sans raison particulière, car, si c'est un homme de valeur, il n'est pas unique ni même le meilleur parmi tous ceux qui tentent d'embrasser le Nouveau Monde.

Les Indiens furent les premiers à le comprendre. Après le voyage de 1603, Pont-Gravé et Du Gua des

Monts ont su remarquer sans jalousie l'énorme ascendant de ce petit observateur cartographe sur la foule tonitruante des indigènes. Ils sauront s'en souvenir...

LA GRANDE CABANE

Le 3 juin 1608, le lieutenant de Pont-Gravé (c'est son premier titre officiel) arrive à Tadoussac où il n'était pas revenu depuis cinq ans. Affairés à la pêche, les indigènes sont peu nombreux. Champlain laisse son navire à l'ancre et remonte en barque jusqu'à la pointe de Québec qu'il avait remarquée lors de son premier voyage. Aussitôt, il met ses hommes à l'ouvrage. Il s'occupe personnellement de jardinage et tente l'acclimatation des légumes européens. En quelques semaines, « l'abitation » s'élève. Il s'agit de trois corps de logis d'une surface totale d'un peu plus de 100 m², d'un magasin de vivres, entourés d'un fossé de 15 pieds (de large ou de profondeur, on ne sait pas) et d'une forte palissade en pieux épointés. Tout cela a fière allure, et les Indiens font de plus en plus souvent le détour en canoë pour admirer la « grande cabane des Français ». Parmi les compagnons bâtisseurs, on compte le serrurier Duval qui a déjà fait deux hivernages en Acadie.

Ce Duval a, lui semble-t-il, une idée de génie : « A présent que l'« abitation » est construite, si on tuait Champlain pour la vendre aux Basques ou aux Espagnols ? » Ils ont en effet des espions partout et voient l'installation des Français d'un mauvais œil. L'aspect politique n'a aucun sens pour Duval qui ne

voit que le moyen de faire rapidement fortune. Il a trois complices.

Bientôt l'un d'entre eux, pris de remords, révèle le complot en échange de son pardon.

Champlain fait arrêter les coupables. Après un jugement public, Duval est pendu sur-le-champ. Les autres sont expédiés en France « pour qu'il leur soit fait plus ample justice ». La tête du serrurier est exposée sur une pique au plus haut du fort, ce qui impressionne favorablement les Indiens, très probablement au courant de la machination.

Le premier hivernage est rude. Seize morts sur 25 « colons ». Le délateur de Duval meurt dans les premiers. Plus personne ne connaît la tisane d'anedda. Les Indiens aussi sont victimes du « mal de terre ». Enfin, au printemps 1609, Pont-Gravé arrive avec du ravitaillement et des renforts.

Le 28 juin, Champlain inaugure ses voyages d'exploration. Il commence par la rivière des « Iroquois » (le Richelieu). Après les rapides de Chambly, il ne garde que deux hommes, renvoie les autres au travail à l'« l'abitation » et s'embarque avec des Algonkins, des Montagnais et un fort parti de Hurons. Au total : plus de 200 hommes.

Le voyage dure un mois, au cours duquel Champlain confesse en avoir plus appris que dans tout le reste de sa vie. Il se familiarise très aisément avec le langage algonkin, apprend à marcher avec des mocassins avec les indigènes. Ce qui sera là sa grande spécialité. Ce qui sert là sa grande spécialité.

LE PREMIER COUP DE MOUSQUET

Le 29 juillet, les Iroquois se manifestent. On tente vainement de discuter grâce à des interprètes hurons. Le 30, c'est l'affrontement. Sans doute deux fois plus nombreux que les Français, les Iroquois groupés attaquent. Ce n'est pas au maréchal des logis Champlain, compagnon de guerre d'Henri IV, qu'ils vont en remonter. Le Français se dissimule derrière un rang d'Algonkins. A son commandement, ils s'écartent et Champlain tire un coup d'arquebuse « chargée à quatre balles ». Deux chefs iroquois sont tués raides, un troisième blessé. A ce coup de feu, répond celui d'un compagnon qui, dissimulé dans un boqueteau, à gauche, tire lui aussi à la chevrotine : un mort, deux ou trois blessés. C'est la panique. Les alliés se ruent. Le massacre suit.

Champlain a rempli sa part du pacte d'assistance signé cinq ans plus tôt avec les Algonkins de Tadousac. Pour l'honorer, ses alliés lui offrent les plus belles armes de prise et la tête d'un chef ennemi¹.

Champlain décide de rentrer. Comment pourrait-il se douter que, dans six semaines, l'Anglais Henry Hudson viendra, pratiquement au même endroit, assurer l'installation des Hollandais ? Le 18 octobre 1609, il est à Paris pour faire son rapport au roi et à Du Gua des Monts. Il apporte beaucoup de récits et de présents, dont les armes d'honneur. Quant à la tête de l'Iroquois, il l'a laissée au Canada.

Le 28 avril 1610, il est de retour à Québec, après avoir mis vingt jours pour faire le voyage de Hon-

1. Un prisonnier est mis à la torture. Révolté, Champlain obtient de pouvoir l'achever tout de suite d'une balle dans la tête.

fleur. Il est accompagné par des artisans. Ses alliés indiens l'attendent à l'embouchure du Richelieu où les Iroquois, solidement barricadés, ferment la rivière.

Cette fois, il y a une dizaine de mousquets. Champlain ordonne l'assaut. Il reçoit une flèche dans le cou, mais ne s'arrête pas pour autant. Nouvelle déroute chez l'ennemi...

Les fêtes de la victoire valent, paraît-il, le déplacement. Au cours de celles-ci, Champlain confie au chef algonkin Iroquet un jeune garçon de Champigny-sur-Marne qui ne désire rien tant qu'apprendre « la langue sauvaige et a désia yverné deux ans à Québec ». Il se nomme Étienne Brulé. Il a dix-huit ans. On imagine la stature morale et physique de ce « jeune garçon » qui, durant vingt-deux ans, va sillonner le continent en tous sens, parler deux langues et sept dialectes indigènes à la perfection. Il sera le père spirituel de tous les « truchements » (interprètes) comme des innombrables coureurs des bois.

En otage de courtoisie, car la confiance règne totalement, Iroquet remet à Champlain un jeune Huron nommé Savignon qui veut aller visiter la France.

PREMIERS SAUVAGES POUR LES JÉSUITES

Cette année-là, la traite est catastrophique. Champlain laisse seize hommes à Québec et, le 27 septembre, il est à Honfleur pour apprendre l'assassinat du roi.

Pour Paris, l'installation de Champlain à Québec

n'a pas plus d'importance immédiate que celle du vieux Villegaignon au Brésil, de Ribaud en Floride ou La Roche à l'île de Sable. On peut même dire que la cour est d'emblée contre tout projet, excepté celui qui la fait vibrer d'une sainte fièvre : celle d'Acadie. Elle caresse ou poursuit ce rêve depuis longtemps. Tout le monde s'en mêle et les jésuites surtout.

Songez que l'on y a baptisé vingt et un sauvages d'un coup ! Alors, foin du reste, honte à ceux qui veulent détourner à leur profit les efforts en faveur des tenants de la Vraie Foi.

La Nouvelle-France, ce sera l'Acadie ou rien.

Lorsqu'elle ne fait pas de magie avec la femme de Concini, Marie de Médicis, régente du royaume, organise à ce sujet quelques soirées intéressantes où les princesses font la quête avec la gravité frémissante de dames patronnesses dans leur ouvroir. Le maréchal d'Ancre (toujours Concini) obtient un franc succès en déposant un soir sa plus belle bague du moment dans l'aumônière d'une sotte à la mode, très amie de la reine, la marquise de Guercheville.

Cette dame devient une sorte de vice-reine d'Acadie, un peu comme certaines dames de la société moderne deviennent « marraines » de navires. Il va sans dire que M^{me} de Guercheville n'ira jamais en Acadie et ne cassera de bouteille sur aucune étrave. Elle donne seulement un peu d'argent dont elle demandera âprement la justification jusqu'au dernier sol. En outre, elle impose les jésuites au malheureux Biencourt de Poutricourt qui se bat en Acadie avec ses compagnons, contre l'hiver, la maladie, l'isolement et les distances.

Pour sa part, Champlain est très bien reçu par Du Gua des Monts dont l'amitié et la fidélité lui demeurent

reront constantes. Il s'installe à Paris et est invité un peu partout pour « montrer » son Huron.

Le 27 décembre, il signe un contrat de mariage avec Hélène Boullé.

Il a quarante ans, elle en a douze.

A une époque où pourtant on ne s'embarrasse guère de finesses à ce propos, il est spécifié qu'étant donné l'âge de la mariée, son époux devra patienter deux ans avant de consommer le mariage. La bénédiction nuptiale est donnée le 30 décembre à Saint-Germain-l'Auxerrois. Savignon le Huron est de la fête. Plus tard, il ne manquera pas de mauvaises langues pour prétendre que le sieur Champlain est « de bien trop vive humeur » pour avoir attendu son dû si longtemps.

En fait, au tout début de son mariage, les choses paraissent aller assez mal avec sa femme et ses beaux-parents. Mais Champlain touche 4 500 livres sur la dot promise de 6 000, ce qui arrange bien ses affaires, car, honnête homme s'il en fut, il puise systématiquement dans sa bourse pour régler les dettes afférentes à l'édification de la colonie.

En compagnie de Du Gua des Monts et de Savignon, bien entendu, il rencontre vainement la marquise de Guercheville.

UN DIPLOMATE SPORTIF

Après une traversée qui a été pénible et dangereuse, Champlain arrive à Québec le 29 mai 1611. Tout est en ordre. Les seize hommes qu'il a laissés

sont en vie et en bien meilleure santé que les années précédentes. Il débarque, Savignon sur les talons, en compagnie de quelques artisans et de jeunes gens épris d'aventure : Nicolas Vignau, un certain Louis qui « appartient » au sieur Des Monts, et d'autres dont on ignore le nom.

La traite est déplorable. A Tadoussac, il n'y avait personne. A Québec, les Indiens, lassés par la malhonnêteté des trafiquants, attendent qu'il y ait toujours plusieurs bateaux en rade pour bénéficier de la concurrence. Les peaux sont rares. Champlain, qui sait à quoi s'en tenir, remonte le fleuve jusqu'au saut Saint-Louis où il a rendez-vous avec les Indiens « d'en haut ». Une foule de trafiquants qui veulent profiter de ses bonnes relations avec les indigènes le suivent. Mais, au saut Saint-Louis, les Indiens sont absents. Il va les attendre trois semaines.

Champlain en profite pour chercher un emplacement « où bastir une bonne et forte ville ». Il fait déblayer un terrain qu'il nomme place Royale et édifier un mur de terre d'une vingtaine de mètres de long pour juger plus tard de la façon dont il aura supporté l'hiver. Nous sommes à une lieue à peine du Mont-Royal. A cet endroit même, dans trente ans, sera bâti le fort Ville-Marie. Sur sa carte, Champlain nomme le lieu « Montréal ». Le génie ne s'invente pas.

Durant cette longue attente, le jeune Louis, Savignon et un chef montagnais, Outecoutos, partis à la chasse, se font prendre dans le rapide du saut Saint-Louis. Louis et Outecoutos se noient, Savignon n'a pas une égratignure.

Enfin, le 13 juin, cent canots hurons et algonkins arrivent au rendez-vous. Étienne Brulé, habillé et coiffé à la sauvage, parlant fort bien leur langue, les

accompagne. Il s'enferme un long moment avec Champlain.

Avant de commencer la traite, il faut que Savignon raconte son odyssée. Comme ce genre de récit est toujours très long, on en profite pour organiser une petite tabagie. Les trafiquants étouffent de rage, certains allant jusqu'à frapper les Indiens. Champlain, très ennuyé, temporise. On renouvelle les engagements pris. La traite dure jusqu'au 17 juin, date qui voit le départ de tous les Indiens. En réalité, ils attendent Champlain au-delà des saults pour une conférence secrète, et acceptent tous les accords à condition que les trafiquants soient sous son commandement effectif, afin de ne plus avoir « deux paroles ». Champlain ne sait plus à quel saint se vouer...

Pour parer au plus pressé, il décide « d'épater » ses interlocuteurs en passant en canot le sault Saint-Louis. Ce n'est pas un mince exploit. Seul Étienne Brulé, qui a dix-neuf ans, l'a réalisé avant lui. Champlain, lui, en a quarante et un. Il réussit. C'est un triomphe. Les Indiens sont enthousiasmés. Les trafiquants, qui de loin assistent à cette prouesse, n'en reviennent pas non plus.

Cette fois, Algonkins et Hurons repartent pour de bon chez eux. Savignon et Brulé prennent le chemin de la Huronie. Le jeune Indien pleure à chaudes larmes, à l'idée de quitter son mentor. Champlain semble moins ému, car il paraît bien que maître Savignon n'a pas toujours été un compagnon de tout repos durant son séjour à Paris.

De retour à Québec, Champlain fait exécuter les modifications et réparations nécessaires à la bonne conservation de « l'abitation ». Il plante des rosiers et surveille de près la constitution des réserves. Surtout,

il fait embarquer sur son navire un important chargement de poutres de chêne, assurant ainsi la première exportation industrielle vers le Vieux Continent.

PAR DÉCISION ROYALE : ENFIN PATRON

Le 10 septembre, Champlain est à La Rochelle. Il va passer presque deux ans à déjouer les complots et se justifier à tout propos, afin d'asseoir la survie de sa colonie.

Il rédige ses Mémoires, publie une carte qui est la première à être conservée. Il s'agit tant que, le 8 octobre 1612, Louis XIII désigne Charles de Bourbon comme lieutenant général de la Nouvelle-France. Dès le 15, ce grand seigneur désigne Champlain pour le représenter. A cette époque, c'était le moyen de donner le pouvoir à un roturier.

Vignau, le jeune interprète, revient en France. Devant deux notaires, il déclare avoir trouvé la mer « Salée » (la baie d'Hudson) au nord de la rivière des Outaouais. Il y a même vu un navire anglais naufragé. Grosse émotion dans les milieux passionnés par la Nouvelle-France, car il semble bien que l'on ait trouvé cette fois le passage vers la Chine.

Charles de Bourbon meurt, et le jeune roi, le 22 novembre, désigne Henri de Bourbon, plus connu sous le nom de prince de Condé, pour lui succéder. Le nouveau lieutenant royal s'empresse de confirmer Champlain dans ses fonctions.

Les commerçants de Rouen et de Saint-Malo font tout leur possible pour empêcher Champlain de publier sa commission officielle. On sait qu'en ce

temps-là aucune décision, fût-elle royale, ne pouvait devenir effective sans présentation publique.

Champlain fait paraître ses *Voyages*, avec le privilège du roi, le 9 janvier 1613. Il a encore de sévères démêlés avec les syndics des marchands. Malgré eux, il embarque pour son cher Canada.

Et le voici, le 29 mars, à Tadoussac, malgré les glaces flottantes et un temps épouvantable. Il y affiche sa commission royale. Cette fois, nul doute : il est le chef suprême.

Il passe l'installation de Québec en revue, commande plusieurs agrandissements et, le 21 avril, il est au saut Saint-Louis, accueilli avec joie par les indigènes qui ont appris sa nomination.

La traite n'est pas très importante. Les Rochelais, tenus à l'écart des entreprises commerciales des Rouennais et des Malouins, font très clairement de la contrebande. Contrairement à leurs collègues qui s'en tiennent aux haches, couteaux et marmites, ils fournissent des armes à feu aux Indiens. Sur le cours de l'Hudson, les Hollandais font la même chose. Ni les uns, ni les autres n'ayant véritablement l'intention de s'installer, ils se moquent absolument de savoir l'usage qu'en feront les indigènes. Conséquence de ce troc pour les colons : ils devront assurer encore plus fermement leurs alliances politiques avec certaines tribus contre d'autres pour garantir leur sécurité.

... ET TOUJOURS EXPLORATEUR

Champlain repart en exploration le 27 mai. Il remonte la rivière des Outaouais en compagnie d'un

guide indien et de quatre Français, soit trois canots. Il fait le long portage aux chutes de la Chaudière et rejoint enfin la rivière à l'île aux Allumettes. Le 15 juin, il arrive chez son vieil ami Tessouat, le chef algonkin. Il l'invite à s'installer au saut Saint-Louis, dans le but de renforcer le nombre des alliés à proximité de la colonie. Tessouat accepte, à condition que l'on bâtit un fort à Montréal. Ensuite, l'Algonkin malin fait tout son possible pour dissuader Champlain d'aller jusque chez les Nipissingues, ses « ennemis ». En réalité, il veut seulement interdire aux Français le passage vers des fournisseurs de fourrure qui lui procurent un confortable bénéfice en lui payant un droit de passage sur ses terres.

Vignau, qui est du voyage, intervient. Il est allé chez les Nipissingues, ce ne sont pas des ennemis, il veut emmener son maître Champlain sur les bords de la mer Salée.

Cette fois, c'est la grosse colère, l'indignation extrême chez Tessouat et ses vieux *sachems*. Le peuple entier gronde contre l'affreux menteur. La mer Salée ? Personne ne la connaît, s'il l'a vue, c'est en rêve. D'ailleurs, où sont ses guides ?

Vignau tente de se défendre, mais Champlain, impressionné par l'attitude de ses amis indiens, abonde dans leur sens. Éperdu, Vignau se rétracte, car il sent que le poteau de tortures n'est pas loin. Il revient à Québec avec Champlain, couvert de honte. L'histoire démontrera pourtant que le malheureux avait raison. Il a bien vu la baie d'Hudson et le navire naufragé, un des deux que les Anglais en exploration dans ce secteur ont perdu l'année précédente.

Le 26 août, Champlain est de retour à Saint-Malo. A la fin de l'année 1613, il fait paraître la suite de ses *Voyages* et une carte remise à jour avec ses dernières

découvertes vers les Outaouais. Il n'y mentionne pas le « songe » de Vignau.

En 1614, le roi l'autorise à fonder une nouvelle compagnie : « Les Marchands de Rouen et de Saint-Malo », et une compagnie de Champlain qui, en échange de l'exclusivité de la traite, soutiendra la colonie durant onze années. Malgré une vigoureuse offensive des Rochelais et des Basques, la traite de l'année 1614 est excellente. Champlain, l'infatigable Champlain, est vraiment devenu le maître du Saint-Laurent.

Une ombre cependant au tableau : en cette même année 1614, la colonie d'Acadie, ravagée par les Anglais, est rapatriée.

LE PREMIER COLON, LA PREMIÈRE CHARRUE

Toujours très inquiet de la cruauté de ses alliés comme de ses ennemis indigènes, Champlain s'embarque en 1615 avec quatre pères récollets pour tenter de les humaniser.

Le 24 avril, il est à Tadoussac. Le voyage est devenu une routine. A Québec, tout va bien, l'hivernage s'est bien passé pour la trentaine d'hommes qui s'y sont réfugiés et les cultures se développent. Le 25 mai, il arrive au saut Saint-Louis où Étienne Brulé l'attend avec un parti de Hurons. Deux autres Français anonymes arrivent avec des « hauts pays ». En leur compagnie, Champlain commence le 9 juillet son grand périple vers l'Iroquoisie qui se terminera après un revers militaire, ou plutôt la « non-

concrétisation » d'une victoire, par un hivernage chez les Hurons.

A son retour au sault Saint-Louis, en 1616, Pont-Gravé manquera défaillir de surprise, car il le croyait mort depuis des mois. A cette occasion, on commencera à mesurer la capacité de duplicité des indigènes qui avaient envoyé plusieurs témoins de la mort de Champlain à Québec.

Hélène, son épouse, vient une seule fois au Canada. Elle ne recommencera plus. Les déplacements continuels de son mari deviennent légendaires. Quand il n'est pas à Honfleur pour disputer des morceaux de son pouvoir ou de SA colonie à la rapacité des marchands, il est à Québec, Tadoussac ou à Trois-Rivières. Il signe des traités avec des chefs indiens, expédie des voyageurs, des interprètes dans toutes les directions.

Louis Hébert, le premier colon, c'est-à-dire celui qui tirera sa subsistance et celle de sa famille du produit de la terre, meurt en 1627. La première charrue arrive la même année. Jusque-là toutes les cultures ont été faites à la houe ou à la bêche. La terre du Canada est enfin ouverte.

DÉJÀ LES ANGLAIS

En 1629, devant la poussée des Anglais Kirke (le père et ses quatre fils), Champlain doit « lâcher » Québec et revenir en Angleterre à bord d'un vaisseau britannique. Les interprètes Brulé, Marsolet et quelques autres semblent bien être passés au service de l'ennemi.

De nombreux jeunes gens, et même ceux récem-

ment arrivés en Nouvelle-France, refusent de s'incliner et gagnent les forêts, en attendant des jours meilleurs. Ils sont très bien accueillis par les Indiens. Événement d'une importance extrême : les jeunes Français sont devenus canadiens, ils sont chez eux dans le pays laurentien et, par conséquent, ne sauraient chercher abri dans aucune autre patrie.

Leur installation provisoire chez les Indiens est elle aussi exemplaire. Dans toute l'histoire de l'Amérique, les Français seront toujours les seuls à trouver refuge en tant que tels, même chez les tribus les plus xénophobes. Si de rares Européens se targueront d'une fraternité avec un clan, ce ne sera qu'à titre individuel.

Lorsque les Kirke s'emparent de Québec, la paix est déjà signée entre Français et Anglais. Champlain se lance à corps perdu dans la reconnaissance des dates. Il lui faudra trois ans pour que les souverains des deux royaumes tombent enfin d'accord.

LA NOUVELLE-FRANCE : 150 HABITANTS

Il est de retour à Québec le 22 mai 1633. Tout est en ruine, mais la traite est excellente. Les colons reviennent, les garçons de la forêt aussi. Dans un grand enthousiasme, on entreprend la reconstruction. Le fort est considérablement agrandi. On élève une chapelle, des maisons. On défriche dix fois plus de terre que trois années auparavant.

« En l'absence du cardinal de Richelieu », Champlain commande en maître absolu. En 1634, arrivent les familles du groupement Giffard, que l'on appelle également « l'immigration percheronne ». Giffard est un

maître chirurgien né en 1587 à Mortagne, au Perche. En 1627, il est venu en « voyage de curiosité » à Québec. Il s'y est bâti une cabane à Beauport pour la pêche et pour la chasse. Ses talents de guérisseur, entendez médecin, ont été fort appréciés par la petite, toute petite population de la Nouvelle-France.

Bien décidé à s'établir dans le pays, il est totalement pillé par les Kirke en 1629, et ne peut revenir qu'en 1634. Accompagné par une dizaine de familles de son pays, il débarque alors à Beauport, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Notre-Dame. Il y fonde une des toutes premières seigneuries canadiennes avec le complet accord des compagnies marchandes, une grande nouveauté qui n'aura guère de suite.

Épuisé par ses combats incessants contre la mesquinerie et la rapacité des marchands, par ses traversées de l'Atlantique rendues nécessaires par la versatilité de la cour, Champlain meurt vainqueur, en 1635, à Québec.

La colonie comporte 150 habitants.

La Nouvelle-Angleterre en a déjà plus de 2000. Désormais, la Nouvelle-France devient vraiment la terre du dépassement.

5/ *La France mal chauffée veut leurs peaux*

LA TRAITE

Pendant toute l'histoire de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, la traite sera un mal nécessaire, tout comme l'argent est le nerf de la guerre.

La traite, c'est le troc. Pas de monnaie ni de billets à ordre, rien que des objets de première nécessité, fabriqués au plus juste prix, que l'on échange contre les plus belles et les plus coûteuses fourrures du monde.

Plus le troc est honteux, c'est-à-dire plus l'Indien est volé, plus la traite est satisfaisante et plus l'installation de la colonie a de chances de se trouver renforcée. Les marchands qui retirent annuellement des milliards de centimes de ce trafic ne peuvent en effet refuser quelques dizaines de millions pour les progrès de « l'établissement », dont la politique est très souvent une humanisation de la traite. Pour les marchands, la colonie est un mal nécessaire...

La traite se pratique chaque année aux grands carrefours naturels : Tadoussac, Québec, Trois-

Rivières, sault Saint-Louis. Elle est l'occasion de fameuses « tabagies » et l'on y établit de nombreux contacts qui déterminent souvent la paix ou la guerre pour l'an à venir. Elle joue également le rôle de poste puisque c'est là que l'on donne et apprend les nouvelles de clans parfois fabuleusement éloignés. On y chuchote aussi les secrets, on y élabore des traités, des complots... On y fait évidemment du commerce, le plus possible. Ainsi étaient nos foires de Champagne ou de Bordeaux.

LA FOURRURE AU-DESSUS DE TOUT

Au temps de Cartier, la traite est un échange de curiosités : une coiffure de plumes contre un canif, une veste contre une clochette. Les marins un peu cruels s'y amusent, car l'Indien ou l'Indienne offre volontiers une culotte ou une robe contre un couteau, un miroir. Il est facile d'imaginer les ricanements des matelots, leur sentiment de supériorité envers ces pauvres gens, nullement préparés à la rencontre avec l'Europe, qui n'ont pas, de la pudeur, la même mesure que les hommes barbus montés sur des bateaux-montagnes. Bien souvent, l'Indienne débarrassée de sa robe croit elle aussi avoir fait la bonne affaire en emportant, sous les regards avides, son petit miroir. Et tous comptes faits...

Tout cela ne dure qu'un temps, très court. Pareil à celui de la candeur ou de l'enfance. Les pelletiers de France découvrent vite la valeur des peaux accidentellement acquises. Étant donné la forte consommation des vêtements chauds à une époque où l'on ne sait chauffer ni les chaumières ni les châteaux, il y a

longtemps que plus un seul royaume européen ne peut fournir les fourrures demandées. La Pologne et la lointaine Russie répondent à la demande, mais à des prix qui ne permettent que des bénéfices ordinaires, ce qui, on le comprend, ne déclenche aucun enthousiasme dans l'univers des commerçants. Avec la Nouvelle-France, ou avec Champlain, ces deux noms se confondant à merveille, le marché change très vite. En dix ans, la traite est devenue une industrie considérable. Les fourrures collectées représentent des centaines, bientôt des milliers de tonnes. En Europe où l'on ne saurait être présentable sans un chapeau de castor, les belles de toutes conditions n'imagineraient pas une robe d'hiver sans larges parements de fourrures.

Pour l'instant, tout va bien, c'est l'Indien qui chasse. Dès la belle saison, quand le terrible soleil canadien a fondu les glaces et même rendu tiède l'eau des rivières et des lacs, les Indiens arrivent par groupes, un peu comme des caravanes, avec des canots en guise de chameaux. Ils s'assemblent sur les immenses places dégagées où s'élèvent les deux ou trois minuscules cabanes des traiteurs.

Le Montagnais, l'Algonkin, le Souriquois ou le Papinachois, qui aurait donné sa femme pour une hache ou un chaudron de fer battu a disparu depuis longtemps. Les Indiens qui viennent maintenant à la grande traite sont eux-mêmes des commerçants. Ce sont des gens qui profitent d'une situation stratégique de leur clan ou qui ont eu la « chance » de rencontrer les Français.

Les premiers rassemblent les peaux de clan à clan par un troc évidemment chétif pour les convoyer jusqu'aux grands rendez-vous. Là, attendent d'énormes navires à l'ancre, face auxquels leurs canots

paraissent encore plus dérisoires. Un canot d'écorce, cela fait 5 m de long, 1,20 m en son plus large. Pour ne pas passer au travers, on doit y monter en mocassins. On s'y tient accroupi durant l'interminable temps de navigation. Pour le conduire, il faut un minimum de deux pagayeurs. Le canot transporte en outre leurs armes, leurs vivres et 500 kg de fret. En cas de voyage de guerre ou d'exploration, on peut y tenir à six, à condition de respecter les règles de navigation indienne. Il est si léger qu'en cas de portage, un seul homme peut aisément le transporter.

Lorsque les affaires sont bonnes, ce sont cent, deux cents canots qui arrivent à la fois, débordants de fourrures, à la grand-place de traite. Les traiteurs les attendent, chacun dans un carré tracé au sol et gardé par des commis. De là, ils vont saluer les indigènes de connaissance et faire « innocemment » briller les nouveautés. Ils leur ont même donné quelques menus présents d'amitié pour amorcer le chaland, car Champlain comme ses successeurs s'ingénie à promouvoir la concurrence entre les traiteurs, seule façon de protéger un peu les Indiens contre la monstrueuse rapacité des trafiquants.

Les indigènes traiteurs sont à cet égard sans doute plus malins que leurs congénères de la grande forêt, mais ce sont encore des enfants de chœur à côté des commis de traite.

LE COMMIS DE TRAITE

Bras droit du commerçant, il doit être aussi son œil pour assurer une estime « valable » des prodigieuses peausseries qui lui sont proposées. Pour les Indiens,

il est avant tout l'homme riche, une sorte de super-seigneur à qui il faut plaire pour obtenir tout ce qui fait la différence entre le sauvage et l'Européen civilisé.

Le commis est une brute, avide, inconsciente et courageuse. L'Indien ne compte pas pour lui. Si celui-là meurt, tant pis ! Il en viendra un autre plus souple, moins cher dans ses prétentions. Le but de sa vie en Amérique consiste à accumuler les peaux, les plus belles et les plus nombreuses, en échange du moins possible de choses. Au début, il offre des médailles, des petites clochettes, des couteaux. Mais, très vite, on l'a vu, les Indiens se rebiffent et demandent un peu plus. Cela ne va pas tout seul.

Grâce à la concurrence des Basques et des Rochelais, les « prix » montent. En quantité, bien sûr, mais surtout en qualité. Du premier — on pourrait presque dire l'antique — chaudron en fer battu qui ne tient que quelques saisons, on passe au chaudron de bronze. Couteaux et épées sont trempés. La hache, base et monnaie de toute transaction, cesse d'être en fer forgé pour posséder un tranchant d'acier.

Du point de vue des armes à feu, le progrès est nettement sensible. On commence tranquillement avec l'arquebuse, mais son emploi est fort problématique en grande forêt, et les Indiens, un instant éblouis, n'en veulent bientôt plus. Il faut faire mieux, plus léger, plus sûr, plus solide. Les armuriers de Bordeaux inventent le fusil « boucannier », qu'ils vendent d'abord dans les îles françaises, les Antilles. Leurs confrères de Saint-Étienne et de Tulle leur emboîtent tout de suite le pas. Les soldats du Roi Très Chrétien sont encore équipés d'in vraisemblables escopettes, que les Indiens et les coureurs des bois usent déjà d'armes remarquables qui pèsent à

peine 8 livres et sont pourvues de platines à silex au fonctionnement fiable à presque cent pour cent. Les premiers vrais fusils à silex ont des platines « à chenapan ». Ils sont rapidement remplacés par la platine française à silex, c'est-à-dire à bassinet, batterie-couvercle et ressort de batterie. Ce système, qui sera employé sans grande modification jusqu'au XIX^e siècle a en outre l'avantage de pouvoir se monter aussi bien sur un fusil que sur un pistolet.

Le grand « boucannier » à silex, qui porte à 200 pas, peut tirer 30 coups avec la même lamelle de silex sans risque de long feu. Les premiers arrivent sur le marché dès 1625. Les Indiens, qui savent tous tailler le silex, et pour cause, ne manqueront jamais de pierres. Son calibre est de 22 ou 24 balles à la livre de plomb. Il est appelé par tous les utilisateurs du monde « calibre de France ».

Il va sans dire que le commis, obligé de fournir un tel matériel pour obtenir des peaux, cherche à les dévaloriser au maximum. Il se rattrape les années suivantes sur la poudre, les balles, les bourres grasses qui augmentent la portée. L'Indien qui n'habite pas trop loin du poste de traite et fait sa petite chasse seul ou en famille traite rarement avec les grands commis. Il est client des matelots et des officiers de bord qui, tous, traitent au « petit bonheur ».

Jamais ni nulle part le sac du matelot n'a été aussi rebondi. En abandonnant un petit bénéfice, les marchands sont assurés de la collaboration des meilleurs marins de leur temps. En dix ou douze voyages, chaque marin, s'il n'est pas ivrogne ou joueur, peut s'acheter sa maison, son lopin de terre, se marier « dans ses meubles », ce qui n'est pas une mince promotion. En quelques voyages de plus, il peut

accéder à ce que l'on pourrait considérer aujourd'hui comme une gentille retraite.

Pour le trafic en gros, c'est d'abord le commis qui gagne par l'acquisition des plus belles pelleteries, et surtout des plus rares, et puis pour la grosse cavalerie, le marchand. Mis à part un choix particulier pour sa femme ou une maîtresse, le marchand est d'abord intéressé par le nombre, c'est-à-dire par des cales pleines. Tant pis si, au milieu d'une pile, on a glissé une ou deux peaux de moindre valeur. Il joue la grosse bourse et gagne énormément la plupart du temps.

On sait aujourd'hui que lorsque la traite est qualifiée de mauvaise, cela veut dire que le marchand n'a pas gagné plus qu'au temps de la fourrure « de Pologne »...

Le commis de traite, sauf en de très rares cas où l'aventure l'emporte sur l'appât du gain, n'est là que pour faire sa pelote sur le dos de l'Indien. Rentré en France, il devient généralement un fermier cossu, parfois un commerçant. Son âpreté, sa dureté classique de paysan français feront bientôt merveille. La plupart des commis à la retraite ont agrandi leur bien. Il en vient de partout, de Franche-Comté comme du Berry, de Normandie ou d'Aquitaine, de Picardie ou d'Auvergne.

Pour les marchands, les choses iront très bien durant des siècles. Ne nous leurrions pas : les superbes maisons de Dieppe, de Rouen, de Honfleur, de La Rochelle et de Nantes en dernier ont été payées pour les trois quarts grâce à la traite des fourrures des visons ou des castors étranglés par le super-chasseur de la grande forêt américaine. La meilleure excuse des marchands de cette époque fut leur sens de la beauté.

Beaucoup d'entre eux font au moins une fois le voyage — à Tadoussac ou à Trois-Rivières. Ils en rapportent des souvenirs comme le feront leurs descendants qui vont à Lourdes ou bien aux Pyramides. Dans toutes les vieilles maisons citées plus haut, bien des greniers sont encore encombrés de malles remplies de costumes racornis, de *tomahawks*, de coiffures de plumes et de *wampums* poussiéreux.

DORÉNAVANT, TOUS CHASSEURS

Pour les Indiens des années 1630 à 1680, la traite semble une bonne chose et le castor une monnaie stable qui vaut largement l'or des Français. Nul ne pourra jamais les empêcher de croire qu'ils sont de bons hommes d'affaires. Voici un « tarif » moyen qui couvre ces années. Si l'on songe que plus de 100 000 Amérindiens ne vivent à peu près que de la traite, on peut se faire une idée plus juste du massacre des animaux.

- 1 fusil : 6 castors;
- 1 couverture blanche (de Normandie) : 6 castors;
- 1 grand capot (manteau) : 3 castors;
- 2 livres de poudre : 1 castor;
- 4 livres de plomb : 1 castor;
- 8 couteaux à manche de bois : 1 castor;
- 25 alènes sans manche : 1 castor;
- 12 fers de flèche : 1 castor;
- 1 couverture « à l'iroquoise » : 3 castors;
- 1 couverture de ratine : 4 castors;
- 1 barrique de blé d'Inde : 6 castors;

2 épées : 1 castor;
2 tranches : 1 castor;
2 haches : 1 castor;
1 baril de lard : 3 castors.

Il faut noter que la barrique de blé d'Inde est récoltée par les colons français et le plus souvent vendue aux Hurons dont c'était quelques années auparavant la spécialité.

La traite a une influence considérable sur le comportement, on pourrait dire la civilisation des Amérindiens dans leur ensemble.

Les Algonkins et assimilés chassaient pour se nourrir, se vêtir. Les Hurons et les Iroquois seulement pour améliorer un peu l'ordinaire et faire de temps à autre un repas à « tout manger » qui est une sorte de rite. Avec le grand développement du marché de la fourrure, ces habitudes se transforment.

Déjà, on avait noté un changement considérable dans la population qui, d'iroquoise au temps de Cartier, était devenue algonkine lors du commandement de Champlain. Cette fois-ci, nous assistons à une révolution.

Chasseurs ou agriculteurs, les Indiens ne vont plus penser qu'à la chasse-fourrure. Très vite, ils acquièrent des couteaux de fer, des alènes, des pièges à mâchoires, des fusils, tandis que castors, renards, loups, orignaux commencent à connaître la vie dure.

La hache de fer ou d'acier a définitivement remplacé le *tomahawk* de pierre, l'arc aussi tombe en désuétude malgré les pointes de flèche métalliques.

Avant l'eau-de-vie, les Indiens découvrent le pain, le sel surtout, dont bientôt ils ne peuvent plus se passer. Malgré les réserves importantes de l'immense forêt, le gibier s'épuise. Alors, il faut aller plus

loin, toujours, pour trouver des fourrures. Il faut aller si loin que les Iroquois et les Hurons délaissent peu à peu leurs cultures.

Au moment où, grâce au matériel français (les Anglais font un peu moins de traite), les Indiens pourraient enfin développer leurs techniques et trouver une évolution originale, ils abandonnent tout pour devenir des artisans-chasseurs acharnés à la destruction du gibier. Ils s'enfonceront même si loin qu'un jour ils ne pourront plus revenir aux rendez-vous de traite, car le temps leur manquera.

Les coureurs des bois, ces Français magnifiquement « indianisés », devront aller quérir les fourrures sur place. Naturellement, les Indiens y perdront encore, car ces hommes, qui font ce qu'eux ne savent plus faire, ne pratiquent pas le service gratuit.

LE PETIT ROI DE TADOUSSAC

Né aux environs de Rouen en 1587, Nicolas Marsolet débarque avec Champlain à Québec. Nous sommes en 1608. Québec ne représente qu'une cabane, un magasin, une grange plutôt. Quelques compagnons y vivent, écrasés par l'immensité du pays et bientôt apeurés par la rigueur de l'hiver. Nicolas échappe au scorbut.

Dès le printemps suivant, il accompagne Champlain dans tous ses voyages et devient rapidement un « très bon homme de canot ». Le voici l'inséparable ami d'Étienne Brulé. Bien qu'engagé directement par Champlain, « tout fêru » de colonisation et d'évangélisation, il passe au service des marchands et devient coureur des bois avec Brulé. Tous deux

s'indianisent aisément. Ils sont bientôt aussi forts que leurs maîtres indigènes, à la chasse, au manie- ment des canots et dans les interminables randon- nées hivernales en raquettes.

A mener cette vie au moins surprenante pour un sujet de Henri IV, Nicolas Marsolet, qui est un peu moins sauvage que Brulé, devient l'interprète privi- légié de la colonie. Toute l'année, il se déplace avec « ses » Indiens de Tadoussac à l'île des Allumettes, sur l'Outaouais — de Paris à Prague.

A l'arrivée des Anglais, Marsolet, l'agent des commerçants, passe sans barguigner à leur service. De plus, il empêche Champlain d'emmener en France deux jeunes Indiennes, Espérance et Charité. Les deux jeunes filles l'accusent clairement de s'op- poser à leur départ dans le but d'abuser de leur candeur. A quoi Marsolet répond « qu'il a beaucoup mieux dans son chausson et qu'il ne s'en sert point ».

Au retour de Champlain, l'ambiance est assez explosive entre les deux hommes. En 1633, on parle en effet beaucoup de Nicolas Marsolet. Brulé est mort, mais le Normand, de plus en plus ami avec les Indiens, est reconnu indispensable par les directeurs de la Compagnie des Cent-Associés qui a désormais le monopole du commerce. Il touche de très fortes primes pour reconstituer les réseaux de traite. Le jésuite Paul Le Jeune et Champlain se plaignent amèrement de lui en haut lieu. Vivant en joyeux concubinage, n'allant pas plus souvent au saint office qu'il ne se lave, enrichi par le grand soin qu'il met à traiter ses affaires, il passe à leurs yeux pour un suppôt de Satan.

En 1636, un émissaire de Louis XIII le rencontre discrètement. On ne sait pas ce qu'ils se disent, mais le terrible coureur des bois, l'homme au fusil infailli-

ble, se range soudain du côté des colonisateurs. Il épouse Marie Barbier et, l'année suivante, fait baptiser son premier enfant. Il prend possession d'une seigneurie de 1 km sur 6 sur le Saint-Laurent. En 1640, il achète une terre sur le coteau Sainte-Genève. Deux ans plus tard, il devient commis officiel des Cent-Associés, mais, comme il faut s'y attendre, pratique surtout la traite pour son compte.

En 1647, il acquiert un navire et fait avec lui la liaison Québec-Tadoussac. On le surnomme alors « le Petit Roi de Tadoussac ». Il touche à tout. On sait qu'il a ouvert un estaminet à Québec puisque vers 1664 il a des démêlés avec le Conseil souverain pour avoir vendu du vin à 25 sols le pot, en dépit des décisions du Conseil.

Cependant, la chance lui sourit toujours. Il reçoit les « prairies Marsolet », au cap de la Madeleine (2 km de front sur 8 de profondeur). En 1668, il déclare avoir 71 arpents en culture, soit un peu plus de 50 ha, c'est-à-dire une surface très importante pour l'époque. Toutes ses terres sont exploitées par des fermiers.

Marsolet continue la traite jusqu'à soixante-treize ans. A chaque saison, il repart faire 300 ou 400 km à pied et en canot, dort à la belle étoile durant des semaines, au risque de rencontrer un parti iroquois, ce qui lui arrive encore dans sa soixante-dixième année.

A partir de 1660, il demeure à Tadoussac. Il vient mourir à Québec en 1677, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Une véritable foule se rend à son enterrement : ses dix enfants et leurs descendants...

6/ *Les débuts de la Nouvelle-France*

Du temps de Champlain, on ne s'est pas préoccupé outre mesure d'évangéliser les indigènes. Les guerres de Religion n'étaient pas encore éteintes et nul ne se souciait d'aviver des cendres encore rouges dans une entreprise aussi fragile que celle de la création de la Nouvelle-France.

Des religieux sont pourtant venus et ont travaillé avec zèle à la conversion des Indiens. Cela n'a pas marché très fort. Les « sauvages » sont particulièrement rebelles à tout fanatisme religieux. Les pères récollets, Le Caron, Sagard, le jésuite Biard ont surtout fait fonction d'attachés de presse.

Leurs fougueux mémoires de voyage sont un constant appel à l'émigration, la colonisation. Le Caron écrit même que, « dans un pays de misère tel que la France, il vaudrait mieux envoyer les fils sur une terre riche et pleine de promesse que de les faire entrer au couvent ». Le malheureux Biencourt de Poutricourt clame lui aussi : « Venez en Acadie ! » De l'autre côté de la Manche, le voyageur John Smith publie, en 1616, *A Description of New England*, qui est reçu avec enthousiasme. En 1618, Champlain

a rédigé son fameux mémoire adressé à la chambre de commerce de Paris. C'est un plan minutieux et complet de colonisation. Tout cela finit par former un mouvement, à peine ruisseau, qui finira torrent au XIX^e siècle.

ADMINISTRER

Huaut de Montmagny, le premier gouverneur

Huaut de Montmagny, successeur de Champlain nommé juste avant sa mort, va trouver le chemin tracé.

Cet ancien officier de marine de haute lignée, éduqué par les jésuites, a cinquante-deux ans lorsqu'en 1635, il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France. Sa commission sera renouvelée quatre fois. Champlain, dont la commission fut renouvelée sept fois, n'était que « commandant en l'absence de Richelieu ».

Huaut est l'homme de la situation. Administrateur pointilleux, autant qu'amoureux de l'aventure, il se battra en personne contre les Iroquois. Les Indiens l'appelleront vite « Onontio », la Grande Montagne. Ces sauvages hypersensitifs ne se sont pas trompés, et le surnom deviendra le titre de tous les gouverneurs qui suivront.

Le premier gouverneur de la Nouvelle-France trouve un pays peuplé de 150 habitants, chiffre absolument dérisoire, compte tenu de l'immensité du territoire. Mais ces colons sont une élite de courage, de persévérance... et de fécondité. Fortement chré-

tiens pour la plupart, ils favorisent de leur mieux l'installation des congrégations religieuses qui prennent pied en Nouvelle-France.

Les Indiens chrétiens sont au nombre de 54 baptisés. A noter que 39 d'entre eux meurent quelques jours après leur baptême. Deux Indiens que l'on pourrait qualifier de « surdoués », puisque l'un d'eux, Patetchouan, outre le français, parle et écrit très convenablement le latin, renient leur baptême et deviendront même de grands ennemis de l'Église. Il ne reste donc que 13 Indiens chrétiens sur une population de plus de 100 000 individus.

On a fondé une société...

Depuis sa création, l'expansion de la Nouvelle-France est confiée à des compagnies privées qui reçoivent en compensation le monopole du commerce qui s'y peut pratiquer.

Il n'est pas absolument nécessaire de préciser que les actionnaires de ces compagnies ne songent qu'à deux choses : organiser la traite d'abord, et respecter le moins possible le cahier des charges imposé séraphiquement par le Conseil royal ensuite. Cette obéissance pourrait éventuellement coûter de l'argent : c'est le système de la ferme auquel l'Ancien Régime a recours en toutes circonstances avec une fidélité qui confine à la manie.

Ainsi, au cours de ces années d'aventure, on a vu se constituer la Compagnie de La Roche de Roberval, celle de Montmorency, de Lévy de Ventadour, de La Roche de Coëtarmoal, de Du Gua des Monts, de De Caën, seigneur protestant ni plus ni

moins avide que ses prédécesseurs, mais plus abondamment calomnié qu'eux en raison de sa religion.

Les tentatives abondent et avortent avec un même entrain. Toutes sont nées avec panache et mouvement de menton en direction de l'évangélisation des sauvages, de la colonisation, de la grandeur du royaume. Toutes ne visent en réalité qu'à faire maladroitement des profits sur les ruines de la précédente. Malgré cette touchante unanimité, la colonie survit, existe peu à peu en dépit des avanies, des scandales et des prédictions néfastes.

De faillites en complots, nous arrivons au 6 mai 1628, jour où, « au camp devant La Rochelle », Louis XIII, enfin conscient de cette increvable Nouvelle-France, confirme et ratifie tous les articles proposés par Richelieu pour la création d'une « Compagnie de la Nouvelle-France » qui aura son siège à Paris et sera composée de cent associés versant chacun une somme de 3 000 livres.

On ne parle plus bientôt que de la Compagnie des Cent-Associés. Les trois premières années — on le jure devant notaire ! — les bénéfices seront versés au fonds commun pour renforcer la Compagnie. La lecture des « engagements » pleine d'admirables projets et serments est tout à fait édifiante. Le dernier chapitre est plus rassurant : la gestion est confiée à douze directeurs — actionnaires, évidemment — ayant « l'entier maniement et conduite avec plein pouvoir, sur les fonds, le recrutement des émigrants, la concession des terres »...

Les Cent-Associés reçoivent les habitations de Québec, Cap-Tourmente, Miscou, Port-Royal et Cap-de-Sable, les installations et plantations déjà existantes, deux navires de guerre, quatre canons de fort et la totalité du territoire de la Nouvelle-France

selon Verrazano, c'est-à-dire les terres s'étendant entre la Floride et l'océan Arctique. Anglais et Hollandais sont généreusement compris dans cette donation ! Ils sont installés à Salem, Plymouth, Orange, New Amsterdam, Nassau et Jamestown.

Richelieu à l'avant-garde

Une seule clause de ce mirifique traité mérite une attention particulière. Elle est tout à l'honneur du génie libéral français qui existait bien avant la naissance des philosophes : « Les descendants des François qui s'habitueront audit pays, ensemble les sauvages qui seront amenés à la connoissance de la Foy et en feront à leur mieux profession, seront censés et réputés naturels François. S'ils viennent en France, Jouirront des mêmes privilèges que ceulx qui y sont nés. » Dans un monde où tout nègre, tout Mexicain ou Indien d'Amérique du Sud est a priori considéré comme esclave, c'est une disposition unique.

Malgré tant de donations, de privilèges, de puissance et aussi de réalisme humanitaire, la Compagnie des Cent-Associés ne fera pas beaucoup mieux que ses aînées.

Les exigences d'une colonie si lointaine, bloquée cinq à six mois par an par les glaces, réduiront assez vite les monstrueux bénéfices pour arriver à ne plus produire que des bilans au bord de la rentabilité. Dans le même temps, le commerce des Antilles prendra des proportions énormes. C'est donc dans cette direction que se porteront d'abord les ambitions des commerçants.

COLONISER

Toutefois, la Nouvelle-France est en route. Plus rien ne pourra l'arrêter.

Le premier enfant viable né sur cette terre, à Québec en 1620, fut une fille, Hélène Desportes.

Avec l'arrivée de nouveaux colons, chaque année, une espèce de miracle s'accomplit. Ces hommes et ces femmes qui viennent de quitter des habitations relativement confortables doivent s'habituer d'un coup à passer le féroce hiver canadien dans des cabanes très primitives. D'une complexion très ordinaire, ils vont donner la vie à des enfants d'une taille et d'une vigueur exceptionnelles, et la mortalité infantile s'abaissera à un niveau inconnu jusqu'ici.

Les premiers émigrés

Deux ans après le groupement Giffard, en 1636, le clan de Le Gardeur et Le Neuf, deux tout petits seigneurs normands, débarque avec 45 personnes. Le groupe est guidé par un habitué des parages, Jean-Paul Godefroy, dont le père est un des fondateurs de la Compagnie des Cent-Associés. Godefroy est un des « jeunes garçons » de Champlain, interprète, voyageur, batailleur à l'occasion. Dans quelques années, il épousera la fille de Pierre Le Gardeur de Repentigny.

Avant toute chose, être colon demande un état d'esprit particulier. Homme ou femme, le colon est d'abord quelqu'un qui, pour des raisons personnelles, en a assez de la vie qu'il mène au vieux pays.

Il est sûr qu'au début de l'aventure, la férocité et l'incohérence des guerres de Religion sont un puis-

sant ferment à la volonté de respirer « ailleurs », au profond désir de trancher avec un passé trop lourd de rancunes. Protestant ou catholique, le colon a un goût commun de la liberté, sentiment qui ne pousse qu'à l'abri du besoin. Sans être riche en France, le futur colon est généralement à son aise. Il est bourgeois, petit seigneur ou bien exerce une profession libérale. Plus tard, il sera souvent soldat. Le simple paysan ne fera d'abord que suivre son seigneur, plus tard il sera censitaire d'une compagnie.

Le colon canadien est une sorte d'homme universel. Ce qu'il ne sait pas encore, il faudra qu'il l'apprenne, sur le tas, mais très vite et très bien. En dehors du courage, dénominateur commun à tous ces gens, il doit avoir des connaissances en médecine primaire, en agriculture. Il doit savoir herboriser aussi bien que Jean-Jacques Rousseau, bâtir sa maison, ses granges, fabriquer et entretenir la plus grande partie de ses outils. Il est menuisier, tisserand d'occasion, chasseur, pêcheur et guerrier, même si c'est un pacifiste enragé : l'Iroquois ne se prête pas à la discussion moraliste.

Outre leur fécondité ahurissante, sa femme et sa fille sont elles aussi des femmes universelles, pourvues des mêmes qualités que le « père », y compris le maniement du mousquet qu'elles utilisent en son absence.

Elles sont expertes en cuisine et en conservation illimitée des aliments. Elles fabriquent les vêtements et entretiennent la « poulaille », c'est-à-dire la basse-cour, tâche qui n'est pas facile dans l'hiver canadien.

Son fils est un colosse adapté à son milieu. Il est évidemment rompu à tous les travaux de la ferme, mais il subit plus que son père le charme de la vie sauvage. Le voisinage des Indiens et des espaces sans

limites chante à sa jeune imagination. Le jeune Canadien ne va pas « jeter sa gourme » comme ses congénères d'Europe. Il « file » en forêt dès que la rançon de la ferme le permet. L'hiver, il fait merveille en partant sur ses raquettes à des distances difficilement imaginables. Né sur place, il est aussi agile que l'Indien et en sait autant que lui sur les secrets de la nature. Le travail de la ferme lui a donné des bras d'une vigueur inconnue sous les *wigwams*.

En deux ou trois petites générations de vingt ans, les jeunes Canadiens vont conquérir les trois quarts de l'actuelle Amérique du Nord.

Croissez et multipliez

Le peuplement de l'immense vallée du Saint-Laurent est tout à fait imprévisible. On pourrait le comparer à ces plantes qui poussent toutes seules dans un terrain vague, résistant à toutes les pollutions, aux jeux dévastateurs des gamins et à l'assaut quotidien des chiens.

Soyons assurés que si les administrateurs des compagnies marchandes avaient pu deviner un instant ce que deviendraient les rares familles qu'ils ont autorisé (à quel prix !) à émigrer, ils auraient engagé des tueurs à gages pour s'en débarrasser tout de suite.

Le fil chétif qui relie la Nouvelle-France au vieux pays est apparemment gorgé de sang magique. Même lorsqu'ils sont assez âgés, du moins pour l'époque, ceux qui se prennent de la « fièvre du Canada » traînent avec eux une aura de fécondité.

Ainsi, Guillemette Hébert, la fille de Louis Hébert, le premier colon du Canada. A quinze ans, en 1621,

elle épouse Guillaume Couillard, et sa maison est la seule habitation privée sur tout le territoire qui soit autre chose qu'une cabane. Elle supporte l'occupation anglaise avec beaucoup de dignité. Les témoignages de Kirke et de Le Baillif en font foi.

Au retour des Français, son foyer compte dix enfants auxquels il faut ajouter les deux jeunes Indiennes, Espérance et Charité, que Champlain avait voulu conduire en France, et Olivier Le Jeune, son domestique noir. Les jésuites écrivent que sa maison est « bruyante et fort indisciplinée », ce qui signifie sans doute qu'elle est pleine de vie.

En 1645, Guillemette marie sa troisième fille, Élisabeth. Pour la première fois en Nouvelle-France, deux violons accompagnent le cortège. En 1660, elle perd deux de ses fils et son neveu Joseph Hébert qui sont tués par les Iroquois. Guillaume meurt en 1663. Elle marie tous ses enfants et s'occupe beaucoup de la conversion des petits Indiens. Elle est marraine plus de trente fois.

En 1666, elle vend, selon la coutume, le terrain nécessaire à la construction d'un petit séminaire. Ses enfants s'y opposent violemment, malgré l'autorité de M^{sr} de Laval. Le procès commencé en 1666 contre l'évêché dure encore au xx^e siècle. Vite lassée par cette redoutable querelle de famille, elle se retire à l'hôtel-Dieu de Québec où elle meurt en 1684. Elle laisse 250 descendants vivants. Aujourd'hui, malgré les travaux les plus sérieux, il est impossible de les dénombrer avec exactitude.

Voici un autre exemple qui montre l'étonnante adaptation des Français au pays laurentien.

En 1626, à Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, Madeleine Couteau devient l'épouse d'un robin, Étienne de Saint-Pierre. Il lui fait deux filles et meurt

dix ans plus tard. La succession du défunt est très embrouillée et, peu d'années après, la veuve se trouve, toutes proportions gardées, dans une situation voisine de la misère.

Elle connaît les Guillet, des voisins qui ont tout quitté pour le Canada et lui ont fait dire qu'ils s'en trouvent bien. Madeleine Couteau, à qui il est difficile de supporter un changement de situation dans une petite ville, s'embarque à La Rochelle.

Elle a quarante et un ans, sa fille aînée vingt et la cadette seize.

Le 12 octobre 1647, moins de deux mois après son arrivée, Madeleine Couteau épouse à Québec un Saintongeais comme elle, Emery Caltaut. En 1653, le malheureux est tué devant sa maison par les Iroquois. La veuve se trouve à la tête du domaine situé au cap de la Madeleine où vivent également les deux fils Guillet.

Tout à fait rebelle au veuvage, Madeleine Couteau épouse alors Claude Houssard, un Angevin. Elle refuse une proposition de retour en France et s'accroche au domaine. En 1659, ses deux filles épousent le même jour les deux frères Guillet. C'est l'occasion d'une fête considérable à Québec.

Trois ans plus tard, le mari de Catherine, l'aînée, Mathurin Guillet, est tué par les Iroquois. La jeune veuve, qui a deux petits garçons, se marie alors avec Nicolas Rivard de Tourouvre (dans le Perche). L'année suivante, en 1664, le frère de Rivard épouse la fille de Pierre Guillet de de Jeanne la cadette des filles Couteau (de Saint-Pierre), donc la petite-fille de Madeleine.

De labourages en coups de fusil aux Iroquois, les naissances, baptêmes, mariages continuent...

Lorsque la vieille dame saintongaise meurt à

quatre-vingt-cinq ans en 1691, elle est grand-mère de 21 petits-enfants et arrière-grand-mère de 65. Ils occupent 31 fermes.

Durant ses quarante-quatre années de vie canadienne, elle a aidé au défrichement de 400 arpents, fait trois fois le coup de feu contre les Iroquois et élevé tous ses petits-enfants, tandis que leurs parents assuraient la vie de l'exploitation.

Suivant l'usage de l'époque, tous les cadets se choisissent un nom pour devenir à leur tour fondateur de lignée. Ainsi naissent les familles Beaucour, Bellefeuille, Cinq-Mars, Lacoursière, Laglanderie, Lajeunesse, Lanouette, Loranger, Maisonville, Montendre, Préville, et, du côté direct des Guillet : Baril, Champoux, Dutaut Deshaies, Lafond, Macé, Marchand, Moreau, Rouillard...

Est-il besoin de préciser que chacun des « chefs » de ces familles nouvelles s'empresse de convoier pour « inventer » à son tour une nombreuse famille ?

Le « rang » canadien

Le résultat de cet acharnement à vaincre l'hiver, l'Iroquois et surtout le commis des compagnies, c'est la création de douzaines de petites fermes étroites qui s'alignent perpendiculairement au Saint-Laurent : le « rang » canadien, inventé par Giffard.

Pour la sécurité, on ne s'éloigne pas trop de la « ville ». Le rendement n'en est pas moins excellent. Quoique la propagande anticoloniale des marchands ait pu dire et répéter, les exploitations produisent suffisamment pour nourrir les habitants et bien souvent les clans d'Indiens amis.

L'expansion est pourtant freinée aussi bien par les

compagnies que par les autorités, personne ne comprenant encore très bien le fait canadien qui est pourtant parfaitement ressenti et assumé par la minuscule population.

Quatre-vingts pour cent des immenses terres concédées sont entre les mains de soixante-deux « seigneurs »¹ et à peine un pour cent d'entre elles redonnées à des censitaires. La plupart des domaines sont déserts, car la majorité des seigneurs ne s'occupe que de la traite. La Nouvelle-France s'élabore sur moins du cinquième des territoires désignés par les notaires.

Après leurs trois ans de service au profit des compagnies, les futurs colons se voient opposer d'innombrables obstacles juridiques, parfois même religieux à leur installation. Dans le même temps, le commis leur propose un léger dédommagement pour revenir en France. Trois sur quatre acceptent.

Dans l'esprit des marchands, cette contre-propagande doit dégoûter les candidats à la colonisation. C'est fou ce qu'il faut faire pour conserver un marché succulent. On comprend que ceux qui restent forment une élite capable de toutes les résistances et sont des gens peu faciles à manier.

Témoin, Guillaume Couillard, mari de Guillemette Hébert, l'un des tout premiers Canadiens vivant de sa terre.

Né en 1590 dans la paroisse de Saint-Landry à Paris, il était charpentier, calfat et matelot, et fit ses

1. Il n'est pas nécessaire d'être noble pour devenir seigneur canadien.

premières armes dans la batellerie parisienne. Il vint au Canada avec Champlain, lors du voyage de 1613.

Il est donc l'un des tout premiers habitants puisque Hébert, dont il épousera la fille, n'arrive qu'en 1617. A la mort de son beau-père, il reprend son exploitation à moitié. Pour la première fois en Amérique, il utilise la charrue tirée par des bœufs. Nous sommes en 1628. Champlain lui adjuge 100 arpents de plus.

L'année suivante, Kirke, ses fils et d'autres Anglais débarquent. Guillaume Couillard est le seul à demeurer sur sa terre. Les Anglais l'ignorent. Lorsque les Français reviennent, il possède 25 arpents en culture (environ 18 ha).

Dès 1639, il construit un moulin à vent. Jusqu'à sa vieillesse, il se bat comme un enragé contre les Iroquois et participe à plus de vingt batailles. Il prétend avec un gros rire qu'il a « dix raisons de ne vouloir laisser entrer les sauvages en sa cabane : ses dix enfants ». Sans compter ceux qu'il a adoptés. Le gouverneur, Huaut de Montmagny, le nomme « commis pour la visite des terres ensemencées et victuailles des habitants ».

Le vieux matelot construit plusieurs barques et voyage souvent entre Québec et Tadoussac en compagnie d'Olivier Le Jeune, son fils adoptif.

Le gouverneur Jean de Lauson le fera anoblir en décembre 1654. Le nouveau noble ne sait ni lire ni écrire et signe depuis toujours les actes d'un petit dessin fort original, écrit le bon Honorius Provost : ce dessin représente une sorte de cœur renversé. Il meurt à Québec en 1663.

ÉVANGÉLISER

En 1641, les Iroquois déclarent la guerre aux Français. Tout change avec la brusquerie ordinaire qui semble marquer les étapes de l'histoire du Canada.

La cour se met à aimer la Nouvelle-France avec la même fureur qu'elle mettait à l'ignorer. La duchesse d'Aiguillon offre un hôpital, M^{me} de Chauvigny finance une institution pour jeunes filles, les jésuites ouvrent enfin une maison pour l'éducation des garçons. Les récollets ont aussi leur couvent. Enfin, on envoie 60 soldats au gouverneur Huaut de Montmagny, ce qui prouve au moins que l'on n'a pas la plus petite idée de la taille du pays et de ses réels besoins.

L'arrivée des puritains

Toujours en 1641, débarque le premier convoi de la Société Notre-Dame, association de gens pieux s'il en fut jamais. Ce sont un peu nos quakers. Leur chef, Chomedey de Maisonneuve, décide de s'installer à Montréal. A Québec où l'on s'accommoderait plus volontiers de leur présence que de celle des Iroquois, c'est la consternation. Chomedey de Maisonneuve, qui a des appuis en haut lieu, s'entête. Huaut de Montmagny se trouve bientôt dans l'obligation de l'aider.

Les « Montréalistes » bâtissent le fort de Ville-Marie sur l'emplacement déblayé par les hommes de Champlain. L'atmosphère est à la piété efficace. Du matin jusqu'à la nuit, on n'entend que des cantiques scandés par des coups de marteau. Le fort, les bâtiments d'habitation, le magasin, la chapelle s'élè-

vent dans l'enthousiasme. Avant l'hiver, ils sont à l'abri du gel, mais pas des Iroquois.

Dès l'année suivante, les pieux colons de Montréal, qui jusqu'ici n'étaient pas fâchés de donner une leçon de douceur envers les sauvages à leur collègues québécois, sont obligés de faire parler la poudre et de remettre l'évangélisation à plus tard. Ils apprennent eux aussi à défricher, le fusil en bandoulière. On ne possède pas de renseignements sur les titres des cantiques qu'ils chantent à certe occasion...

Insensiblement, la colonie s'affirme, se renforce. Pour chaque femme, une naissance tous les deux ans n'est qu'une formalité qui ne les empêche pas de travailler aussi dur que les hommes.

Les Montréalistes reçoivent des renforts. Ils sont insuffisants lorsque l'on décide de s'installer aux avant-postes. En 1647 et 1648, il faut aller les soutenir avec beaucoup de fermeté contre la férocité de ceux qui ont juré d'exterminer les Français, serment qui remplit d'une douce joie les Hollandais de New Amsterdam.

Tout en restant hostile aux projets des gens de Montréal, Huaut de Montmagny tient bon, administre avec autant de sagesse qu'il le peut son gigantesque territoire. Il tente d'amener les Iroquois à la paix. Ceux-ci lui mangent ses ambassadeurs.

Après l'enthousiasme du début qui s'était révélé générateur de tant de bénéfices, la Compagnie des Cent-Associés est au bord de la faillite. Les fourrures arrivent de plus en plus difficilement aux postes de traite par la faute des Iroquois. La Compagnie se désiste alors d'une partie de ses prérogatives en faveur de la « Communauté des Habitants », une

société qui recueille en particulier l'exclusivité de la traite. Il semble bien que ces « Habitants » ne soient que les seigneurs, ou à peu près, et que de plus ils ne comprennent guère le grand commerce. Cela crée dès sa fondation un joli foyer de dissension.

Huaut de Montmagny a bien du mal à juguler les offensives saisonnières des Iroquois. Il tente une alliance du côté de la Nouvelle-Angleterre et finit par signer un traité à l'anglaise, c'est-à-dire qu'il n'y est pas question des Iroquois, mais seulement de quelques accords commerciaux.

Il organise un « camp volant » à Montréal, c'est-à-dire une cinquantaine de soldats ou réputés tels, organisés à la façon des partis de guerre iroquois, qui foncent sur l'ennemi à la moindre occasion. Ce camp volant remporte beaucoup de petites victoires sans beaucoup gêner les grands mouvements d'invasion.

Le gouverneur est rappelé en France en mars 1648. Sous son règne, on a joué deux fois la comédie à Québec, dont *Le Cid*, en 1646.

AU NOM DE DIEU

La guérilla iroquoise s'installe. Tout le monde s'accoutume, sinon s'habitue à la férocité quotidienne. Le bilan de l'évangélisation est squelettique et pourtant les nouveaux missionnaires se mettent à l'œuvre. Il faut évoquer ici ces hommes et ces femmes qui sacrifient leur vie au nom de Dieu, de même que les Indiens — eux aussi héroïques — qu'ils ont convertis.

Jean de Brébeuf : le goût féroce de Dieu

C'est un Normand, né à Condé-sur-Vire en mars 1593. Sa famille n'est pas de haute noblesse, mais remonte sans changement de nom à Guillaume le Conquérant.

Jean de Brébeuf n'est pas un foudre de la foi. Comme beaucoup de jeunes gens aisés de son temps, il « commence sa vie » vers quatorze ans et en découvre ardemment les saveurs, puis les aigreurs. Lorsque celles-ci commencent à l'emporter, il a vingt-quatre ans. Il entre au noviciat des jésuites de Rouen, devient prêtre, professeur, puis économiste de son collège. Le provincial, Pierre Coton, le désigne pour les missions en Nouvelle-France. Il obéit comme il en a fait le vœu.

Lorsqu'il débarque à Québec en juin 1625, en compagnie des pères Lalemant, Massé et des coadjuteurs Charton et Burel, le temps est superbe. Malgré ses dimensions écrasantes, le paysage est splendide. Les quelques sauvages entrevus sont beaux et souriants. Après un horrible voyage, il découvre une vision du paradis. En plein été indien, il rejoint une bande de Montagnais. C'est l'enthousiasme. Mais, bientôt, arrive l'hiver. Le prêtre assez feutré qu'il a été jusqu'ici doit endurer les cinq mois d'errances et de famine très classiques dans la neige et le froid mortel de la forêt canadienne.

Au printemps, Brébeuf reparait à Québec, amaigri, serein; il n'a même pas attrapé un rhume. Il parle parfaitement l'algonkin, ce qui est un record. Alors, on l'envoie aussitôt chez les Hurons dont il ne connaît rien... un détail qui montre que dès cette époque les admirables vertus administratives françaises sont couramment mises en pratique.

Brébeuf n'est jamais monté dans un canot et, bien sûr, ne sait pas nager. Pour son coup d'essai, il part donc pour la Huronie en compagnie de quelques Français et d'une douzaine d'indigènes qui rentrent chez eux.

Il remonte le Saint-Laurent, puis l'Outaouais, la Mattawa, la rivière de la Vase, le lac Nipissingue, la rivière des Français et enfin la baie Géorgienne, dans le lac Huron. Le voyage dure trente jours, portage compris, soit environ 1 300 km : la distance Paris-Naples.

Brébeuf s'installe à Toanché I, dans la tribu de l'Ours. Il y reste trois ans, apprend parfaitement la langue huronne et rate complètement sa mission évangélisatrice. Il repart précipitamment pour Québec où les Kirke campent avec 600 Anglais.

Le revoilà en 1633 chez les Hurons. Le 19 septembre 1634, il fonde une mission tout près de la précédente, à Ihonatiria. L'hostilité des indigènes apparaît très vite. Brébeuf, fin observateur, signale trois causes : l'immoralité naturelle des Indiens, leur attachement aux coutumes ancestrales, et surtout les épidémies qui ravagent le pays. Est-il besoin de préciser que personne ne tient compte de ses avertissements ? En 1639, malgré le développement de la petite vérole, il fonde une nouvelle mission à Saint-Joseph. En 1640, les Hurons, exaspérés de malheur, l'attaquent. Brébeuf et Chamonot sont roués de coups. Un certain Pierre Boucher, qui fera beaucoup parler de lui, est blessé au bras. Brébeuf rentre à Québec et devient procureur des missions. Les Iroquois s'emparent d'un convoi sur trois envoyés aux missions.

En 1644, Brébeuf n'y tient plus et retourne en Huronie. La population a diminué de moitié. Les Iroquois en profitent pour attaquer. Ils ont 300 fusils,

les Hurons 4 ou 5; quant à la mission, elle en possède un vieux, pratiquement hors d'usage. En 1646, le père Jogues est assassiné.

En 1647-1648, la guerre tourne à la boucherie. En 1649, le 16 mars, les Iroquois envahissent Saint-Joseph. Le père Daniel est si percé de flèches que son corps « fait figure de porc-épic ». L'offensive s'achève par la prise de Saint-Ignace, à côté de Saint-Joseph. Brébeuf et le père Lalement sont faits prisonniers. Le seul survivant est Christophe Regnault. Sauvé par l'imprévisible logique indienne — une vieille femme l'a choisi comme esclave —, il a assisté à la fin du père Brébeuf. La voici : il reçut d'abord deux cents coups de bâton, mais on le soigna fort bien pour qu'il reprît vie. Puis on l'ébouillanta par dérision pour le baptême. Ensuite, on le scalpa, on lui attacha une ceinture d'écorce bourrée de poix qui brûla longtemps et, comme il priait à voix haute, on lui coupa les lèvres. On lui posa alors un collier de haches brûlantes. Après, on lui décharna les mollets et les cuisses, et on en mangea la chair devant lui à grands rires. Enfin, on lui arracha le cœur qui fut partagé entre les convives.

Les rares survivants hurons qui purent s'enfuir étaient ceux qui habitaient près des missions et, de ce fait, pouvaient être approximativement considérés comme chrétiens. Leur exode eut pour conséquence de répandre très accidentellement les prolégomènes de la foi à travers les tribus-refuges, y compris celles de l'Ouest qui n'avaient encore jamais vu un Européen.

Chomina : pour un peu de vin de messe

Le chef montagnais de la région de Tadoussac est

un grand ami de Champlain. Intelligent, courageux, il possède un sens aigu de la réalité, don exceptionnel chez les Indiens. C'est le temps des surnoms qui ont plus de valeur que les noms hérités. Champlain s'efforce de l'appeler « le cadet » à cause de ses belles manières françaises et du soin qu'il porte à sa tenue. Les colons, les soldats l'appellent volontiers « le Raisin », mais surtout « la Mer monte », en raison de son goût très marqué pour les boissons fortes. Chomina parle en outre admirablement le français.

Il se lie volontiers avec les prêtres dont il apprécie la conversation, mais il n'acceptera jamais de se convertir.

Il offre un de ses fils au père Le Caron. L'enfant est baptisé le 23 mars 1627 à Québec. La cérémonie donne lieu à une grande fête. Nous en connaissons quelques détails. Les 52 invités, dont plus du tiers d'indigènes, ont mangé : 56 oies sauvages, 30 canards, 20 sarcelles et « quantité d'autres gibiers ». Chacun a apporté un présent, et « les messieurs de la traicte » ont offert 2 barils de pois, 1 baril de galette, 15 ou 20 livres de pruneaux, 6 corbillons de blé d'Inde qui furent mis avec tout le reste des viandes dans la grande chaudière à brasserie de la dame Hébert, la femme de Louis. Le baptisé fut appelé Louis. Quelques années plus tard, il retourna « *ès forest* », c'est-à-dire qu'il retrouva la vie des bois et les croyances de ses ancêtres.

Lorsque les Kirke s'emparent de Québec, Chomina et son frère sont les seuls indigènes à vouloir prendre les armes pour défendre les Français. C'est sur l'initiative de ce fastueux et sympathique ivrogne que les jeunes colons gagnent l'intérieur pour vivre le temps de l'occupation au sein des clans amis.

Joseph Chihouatenka, le vrai chrétien

Neveu d'un grand chef huron, Joseph est né vers 1600.

Il est baptisé avec toute sa famille en 1637. A cette époque, la moitié des Indiens habitant près d'une mission sont déjà morts d'épidémie. Les jésuites sont jugés responsables, avec quelque raison, sans qu'il y soit de leur faute. Choisir le parti des robes noires devient donc très risqué. Joseph demeure très ferme dans ses engagements, malgré la mort de plusieurs membres de sa famille dont sa belle-sœur, deux jours après son baptême.

Il vient à Québec en 1639. Il y apprend à lire et à écrire avec un égal succès. Chargé de saintes reliques, il repart en Huronie, où il est assassiné alors que seul il coupait du bois.

Les chefs de la nation font faire une enquête, puis déclarent officiellement que le « saint homme » a été tué par des rôdeurs iroquois. Dans la situation très tendue du moment, les jésuites acceptent l'explication. Il faudra longtemps pour que l'on comprenne que l'on parle toujours de rôdeurs pour annoncer que l'on s'est débarrassé d'un gêneur. Chihouatenka était sans doute l'un des rares Indiens authentiquement chrétien.

Étienne Pigarouich, le malin prêcheur

C'est un *chaman* algonkin. Quand, en 1639, il vient à Québec se faire baptiser, cet homme robuste a sans doute atteint une quarantaine d'années. Deux ans auparavant, il a brûlé tous ses « instruments » de sorcellerie avec un grand luxe de contri-

tion. Son baptême est l'occasion d'une fête importante.

En fait, Étienne Pigarouich a tout de suite compris qu'il bénéficierait d'une grande considération auprès des Français s'il adoptait leur religion. Cela ne l'empêche pas de continuer ses « guérisons », ni de consulter les esprits dès qu'il est de retour en forêt.

Il pousse même l'humour assez loin. Un jour, à la suite d'une longue discussion théologique, il fait au père Le Jeune une démonstration de « la tente tremblante ». L'expérience est consignée dans les relations des jésuites. On a dressé une carcasse de tente haute de 2,25 m au moyen de perches retenues par des cerceaux de bois. On la recouvre de peaux et de couvertures liées par des courroies. Le sorcier entre dans la tente et invoque les génies en chantant. Bientôt, la tente se met à trembler. Bien que solidement bâtie, elle est secouée violemment malgré l'absence de vent. Elle plie parfois jusqu'à terre, découvrant ainsi le sorcier immobile et qui n'en mène pas large. La « tempête infernale » ne se calme qu'au bout de plus d'une heure. La relation ne publie aucun commentaire.

En 1643, Pigarouich est à Sillery. Il prêche ses frères avec une telle éloquence que les jésuites, éblouis, en font une nouvelle notation dans leur relation.

Quelques semaines plus tard, à Trois-Rivières, il a des ennuis avec ses compatriotes. Il gagne Québec où il s'empresse de reprendre son poste de *chaman*. Une fois ses clients satisfaits, il s'empresse de demander l'absolution. C'est la troisième fois en moins de deux ans.

Comme le père Brébeuf refuse, Étienne repart dans la forêt. Il y demeure un an et soudain apparaît

à Montréal pour se confesser au père Buteux, qui écrit à son sujet : « Jamais je n'ay ouÿ sauvage ou Français mieux parler ny plus hardiment qu'il fit de l'Église en l'espace d'un quart d'heure. Sçavoir ce que il en fera, il n'appartient qu'à Dieu, comme il n'y a que luy qui sçache s'il est vrayment contrit. »

Le père Buteux avait vu juste. Pigarouich resta l'ami des coureurs des bois, mais demeura en forêt et ne reparut plus jamais dans les agglomérations françaises.

Jeanne Mance, la sainte de Montréal

Fille de la haute bourgeoisie de robe, elle est née à Langres en 1606. Très pieuse, elle adhère à une association de « dévotes », mot qui, à l'époque, n'a aucun caractère péjoratif, et devient garde-malade à l'hôpital de Langres. C'est là qu'elle apprend tout ce qu'il est possible de savoir à cette époque en matière de chirurgie et de médecine. Elle ne rêve que de mission évangélisatrice.

En 1641, elle quitte la France après avoir réuni des sommes très importantes pour la création d'un hôpital. Elle débarque le 8 août, et passe le premier hiver à Sillery en compagnie de Chomedey de Maisonneuve et de La Dauversière, fondateurs de la société pieuse qui va créer Montréal.

Elle est l'âme de Ville-Marie comme Marie Guyart est celle de Québec. Lors des innombrables attaques iroquoises, Jeanne Mance fait merveille pour soigner les blessés, souvent terriblement mutilés par les haches des assaillants.

Elle fait deux voyages en France pour y chercher de l'argent, des secours, des volontaires.

Elle meurt en 1673 alors qu'elle est en assez vive opposition avec les « gens du roi » qui paraissent ne pas comprendre certains aspects de ses trente-deux ans de dévouement et d'austérité à la cause de Montréal.

Catherine Gandeactena, chrétienne en dépit de tout

Cette Ériée, de la nation des Chats, naît en 1640. Enfant, elle est capturée par des Agniers chez qui elle demeure esclave jusqu'à l'âge de seize ans. On la marie alors à un Huron chrétien iroquois¹ nommé François-Xavier Tonsahoten.

Durant dix ans, elle suit son mari dans les expéditions de chasse et vient deux fois à Québec où elle rencontre des sœurs, probablement à l'occasion d'accouchements difficiles.

En 1667, elle se convertit, en dépit de l'opposition de son mari « chrétien ». Après un court catéchisme, l'évêque de Laval la baptise.

Pour elle, c'est un bouleversement. Catherine fonde une mission à Caughnawaga. On y prie et on y travaille dans une extraordinaire dévotion. Malgré la guerre et la misère traditionnelles, la mission prospère, étend son influence. A la mort de la jeune femme qui n'a que quarante-trois ans, 200 Indiens vivent et travaillent à la mission. Ils représentent 22 nations dont 2 clans iroquois.

1. Bien souvent, c'est encore plus compliqué, car il y a les adoptions qui peuvent avoir lieu toute la vie.

Kateri Tekakouita, la muse de Chateaubriand

Elle naît en 1656 d'une Algonkine chrétienne et d'un Agnier païen. En 1653, sa mère, élevée par des colons de Trois-Rivières, a été capturée et choisie par un Agnier après avoir été proposée préalablement pour être mangée. En 1660, elle est emportée avec son mari et son dernier-né par une épidémie de petite vérole. Son oncle, ennemi déclaré de la foi chrétienne et des Français, s'occupe alors de la petite Kateri.

Quand, en 1666, Prouville de Tracy brûle villages et réserves des Agniers, ceux-ci implorent la paix. Kateri est chargée de s'occuper des jésuites envoyés comme messagers. Leurs manières lui rappellent sans doute quelques souvenirs familiaux. Elle veut les suivre. Fureur de l'oncle. Elle refuse tout mariage jusqu'en 1676 où elle réussit à se faire baptiser par le père Jacques Lamberville. Cette conversion en plein pays soumis, mais non gagné, lui vaut des avatars sans nom. Persuadée qu'elle sera mangée aux fêtes du printemps, elle s'enfuit l'année suivante.

A la mission Saint-François-Xavier (Lachine), elle rencontre une autre Indienne, Anastasie Tegonhatsiongo, qui lui sert de guide spirituel. Après sa première communion, elle repart chez les siens qui se sont un peu calmés. Durant deux ans, elle participe à la vie de son clan, des pêches d'été aux grandes chasses hivernales. Puis elle rejoint la mission où elle offre le spectacle d'une dévotion et d'un dévouement à toute épreuve. Elle meurt en 1680. En 1688, M^{re} de Saint-Vallier, second évêque du Canada, la déclare « sainte Geneviève du Canada » et vénérable. Aussitôt, sa tombe est l'objet d'un grand

culte, de même que les objets qu'elle a touchés deviennent reliques.

Chateaubriand s'en est inspiré dans *Les Natchez*.

7/ Sire, voici votre nouvelle province

1648 : Paris se couvre de barricades. La Fronde des princes accapare Mazarin qui a des problèmes apparemment plus urgents que celui de la Nouvelle-France. De l'autre côté de l'Océan, les officiels, lassés des difficultés indigènes, passent à des exercices autrement passionnants.

1648 : Louis Ailleboust de Coulonge succède à Huant de Montnagny. C'est un montréaliste venu à Ville-Marie avec sa femme, sa belle-sœur et une quarantaine de colons. S'il a gagné sur le premier gouverneur qui n'aimait pas les gens de Montréal, il trouve une situation très dangereuse : les Iroquois ont plus de fusils qu'il n'y a d'hommes dans toute la Nouvelle-France.

Le nouveau gouverneur renforce le camp volant de Montréal. Les hommes de ce commando sont désormais 70.

L'année suivante, les cinq nations iroquoises tombent sur les Hurons qui commençaient à devenir nos alliés d'élection. C'est un massacre qui confine au

génocide. En deux mois, il ne reste plus que quelques douzaines de pauvres diables absolument traumatisés. Ils étaient plus de 20 000. N'en déplaise à Voltaire qui naîtra dans quarante-cinq ans, il n'y aura jamais de « bon Huron » ni de mauvais non plus.

Ailleboust tente lui aussi une alliance avec la Nouvelle-Angleterre. Les résultats sont à peu près nuls.

Il est rappelé en 1651 et remplacé par Jean de Lauson. Le nouveau gouverneur s'y prend très bien pour se faire mal voir : il distribue à ses proches tous les postes, les magasins, les terrains abandonnés par la Communauté des Habitants. En 1653, Trois-Rivières manque de disparaître sous le choc de 500 Agniers.

Épuisés par leurs incessantes victoires, les Iroquois demandent la paix. Dans le même temps, grâce à l'inlassable travail diplomatique des courcurs de bois, les Outaouais rejoignent l'alliance laurentienne. Ils promettent de descendre à 2 000 pour porter des fourrures. Il y a trois ans que l'on ne voit plus un castor aux postes de traite. Toute la jeunesse du pays s'enfonce dans la forêt à leur rencontre. Les fourrures affluent, mais le gouverneur pense qu'il n'y gagne guère. En 1654, il institue le congé de traite qui, on s'en doute, ne s'obtient pas gratuitement. Dès 1656, les canots outaouais arrivent. Ils ont mis deux ans à tenir leur promesse.

En 1657, on procède aux élections populaires des conseillers de la Communauté. Ils sont élus par moins de 100 électeurs sur une population de 2 500 personnes. La Communauté des Habitants vient de signer son arrêt de mort.

Le gouverneur perd sa femme et décide aussitôt de se faire prêtre. D'Ailleboust reprend les rênes.

Sans doute lassés d'une paix de quatre ans, les Iroquois retrouvent le sentier de la guerre. Après quelques contretemps dus en grande partie aux hésitations de l'administration, un nouveau gouverneur est nommé : Voyer d'Argenson. D'Ailleboust devient directeur général de la traite.

A peine arrivé au Canada, Voyer d'Argenson réunit 160 hommes et attaque les Iroquois. C'est un homme de guerre. Il a trente-deux ans et va s'entourer de jeunes. Son offensive est menée tambour battant. Pour attaquer une île occupée par les Iroquois, on le voit sauter à l'eau jusqu'à la ceinture et porter le premier coup. C'est une attitude à laquelle on n'est plus habitué depuis Champlain. Le peuple canadien se prend d'amour pour le jeune gouverneur.

QUAND UN GOUVERNEUR RENCONTRE UN MONSEIGNEUR

En 1659, débarque le vicaire général : M^{gr} Laval. Il a trente-six ans. Dans son genre, c'est un autre d'Argenson, mais encore plus entêté que le gouverneur. Ces deux hommes remarquables vont se déchirer à belles dents.

Tout commence par la querelle des préséances au sujet de l'emplacement des bancs à l'église. Où placer ces deux seigneurs pour qu'ils ne se sentent pas blessés ? Ensuite, éclate un redoutable différend à propos de la cérémonie de l'encensement. Laval, bien sûr, déclare que l'évêque doit être encensé le

premier et Voyer d'Argenson prétend que cet honneur revient au gouverneur. La dispute va si loin que l'on est obligé de suspendre les encensements.

Dès le mois de janvier 1660, la querelle reprend de plus belle, cette fois à propos du pain bénit. C'est au tour des soldats de l'offrir. Ils s'en acquittent fort bien, mais jugent bon de faire retentir flûtes et tambour à l'offrande. Colère homérique de l'évêque qui déclare être « choqué puissamment » par cette nouveauté. Inutile de préciser que d'Argenson affirme que cette nouveauté est de tradition et que M^{gr} l'évêque le sait pertinemment.

On se dispute ensuite âprement pour une histoire de marguilliers. Puis l'évêque, décidément en pleine forme, exige que les soldats le saluent un genou en terre et tête découverte, ce qui, à première vue, n'est peut-être pas tout à fait pratique pour un militaire sous les armes. Le temps est proche où sabre et goupillon vont en découdre comme les calfats. On craint le pire, mais l'évêque a le dessus. Voyer d'Argenson est reconduit en France...

Pierre du Bois d'Avengour le remplace. Cet officier assez brillant qui a servi sous Turenne est un homme simple, ennemi des cérémonies et des disputes. Il convient tout à fait à M^{gr} de Laval qui peut désormais donner, sans risque de concurrence, tout le lustre voulu à sa fonction épiscopale.

Cette guerre, dont l'intérêt n'échappe évidemment à personne, passe très au-dessus de la tête des Canadiens qui ont bien d'autres sujets de préoccupation. Les autorités étant fort sollicitées par ces jeux, il en résulte qu'on les laisse à peu près tranquilles, pour le bien dont ils profitent... comme pour le mal qu'il subissent.

Les « Cent-Associés », nous l'avons vu, ont passé la main à la « Communauté des Habitants », conséquence des « cadeaux » du gouverneur Jean de Lanson, cette nouvelle société se voit bientôt obligée de se démettre. A qui la confier ? En 1663, Colbert crée la « Compagnie des Indes occidentales » à qui il concède la Nouvelle-France en toute propriété. Ce n'est qu'un paravent, presque une société de liquidation, car Louis XIV se réserve le droit de nommer le gouverneur, l'intendant, les officiers du Conseil souverain, les juges, etc. En fait... la Nouvelle-France devient une province française. Il était temps.

Pendant ces années, le peuplement de la colonie s'est accéléré. En 1658, 177 personnes, dont 6 couples, ont débarqué. L'année suivante, 342 personnes dont 12 couples et 4 femmes qui sont venues rejoindre leurs maris. En 1662, malgré la recrudescence des attaques iroquoises, le Canada voit arriver 400 nouveaux colons. En 1665, la Nouvelle-France compte 4 500 habitants dont un bon tiers est né sur place. Les Anglais et les Hollandais sont alors près de 100 000, tandis qu'aux Antilles françaises il y a maintenant 15 000 colons.

Talon, ou de la belle ouvrage

Le rayonnement du Roi-Soleil se fait bientôt sentir. Dès 1665, arrivent l'intendant Talon et le régiment de Carignan-Sallières.

La fonction d'intendant est créée par Richelieu. Ils sont plutôt mal vus des gens de justice et des militaires parce qu'ils rendent trop présent le pouvoir royal, c'est-à-dire l'État. Talon, intendant de